

REPUBLIQUE DU SENEGAL

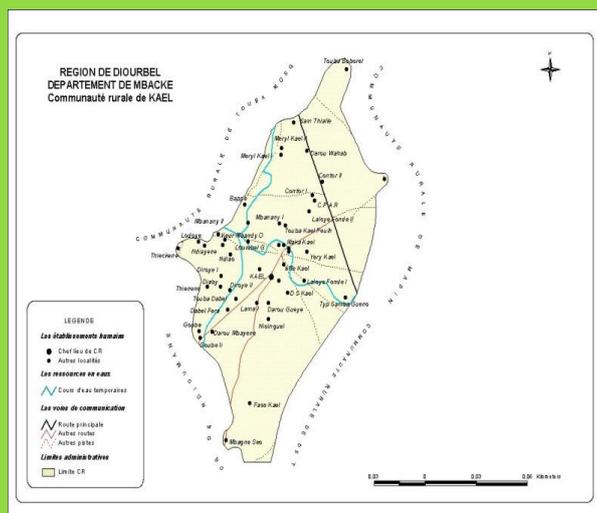
Un peuple-Un but-Une foi



MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DES
COLLECTIVITES LOCALES

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT LOCAL (PNDL)

PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT (PLD) CR DE KAEI



FEVRIER 2012



MS & Associés

Sicap Sacré Cœur 3 villa n°33 Dakar – Sénégal – BP : 24186 – Tel : 865 11 80/ Fax : 867 23 79 E.mail : masow@sentoo.sn / msadakar@sentoo.sn

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	7
I. CONTEXTE ET METHODOLOGIE	8
1.1. CONTEXTE	8
1.2. METHODOLOGIE	9
1.2.1. <i>Atelier d'habilitation</i>	9
1.2.2. <i>Forum de lancement</i>	9
1.2.3. <i>Formation des relais</i>	9
1.2.4. <i>Visite de courtoisie aux autorités administratives et locales</i>	10
1.2.5. <i>Collecte des données et restitutions zonales</i>	10
1.2.6. <i>Synthèse des diagnostics sous zonaux</i>	10
1.2.7. <i>Restitution et élaboration des orientations et du programme de développement</i> ..	11
1.2.8. <i>Elaboration du premier draft</i>	11
1.2.9. <i>Restitution et validation et approbation du plan d'action prioritaire et identification des axes du plan de formation et de communication</i>	11
1.2.10. <i>Difficultés rencontrés</i>	12
II. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNAUTE RURALE.....	12
2.1. POSITION GEOGRAPHIQUE	12
2.2. SITUATION ADMINISTRATIVE	12
2.3. PROFIL HISTORIQUE.....	13
2.4. ZONAGE	15
2.5. MILIEU PHYSIQUE.....	18
2.5.1. <i>Climat</i>	18
2.5.2. <i>Relief et sols</i>	18
2.5.3. <i>Ressources en eau</i>	19
2.5.4. <i>Ressources végétales</i>	20
2.6. MILIEU HUMAIN	20
2.6.1. <i>Evolution de la population</i>	20
2.6.2. <i>Structure de la population</i>	20
2.6.3. <i>Répartition de la population dans l'espace</i>	22
III. DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE RURALE.....	23
3.1 SITUATION DES SECTEURS.....	23
3.1.1. <i>Diagnostic secteur de la Santé</i>	23
3.1.2. <i>Le secteur de l'Éducation</i>	27
3.1.3. <i>Diagnostic du secteur Jeunesse et Sports cultures et loisirs</i>	31

3.1.4. Allégement des travaux de la femme.....	34
3.1.5. Promotion de la femme	35
3.1.6. Situation des groupes vulnérables.....	38
3.1.7. Diagnostic secteur de l'Hydraulique.....	41
3.2. LE CADRE INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL DE LA COMMUNAUTE RURALE.....	44
3.2.1. Les organisations communautaires de base.....	44
3.2.2 Les cadres de concertation.....	46
3.2.3 Le partenariat et la coopération décentralisée	47
3.2.4. Les institutions communautaires.....	49
3.3. INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENT D'APPUI A LA PRODUCTION	52
3.3.1. Infrastructures routières et transport.....	52
3.3.2 Commerce.....	53
3.3.3 Télécommunications/ Energie	56
3.4 ACTIVITES ECONOMIQUES	57
3.4.1 Agriculture	57
3.4.2. Diagnostic secteur de l'Élevage.....	62
3.4.3 L'artisanat.....	66
3.5. ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES	67
IV. ORIENTATIONS ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT	70
4.1 ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT.....	70
4.2 .OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT	70
4.2.1 Accès aux services sociaux de base	70
4.2.2. Développement économique local.....	71
4.2.3. Bonne gouvernance et citoyenneté responsable	71
4.2.4. Gestion durable des ressources naturelles.....	72
4.3. PROGRAMME D' ACTIONS 2012 – 2016	73
4.4. PROGRAMME PRIORITAIRE D' ACTIONS TRIENNAL	74
4.5. PROGRAMME PRIORITAIRE D' ACTIONS ANNUEL (PPA 1 AN).....	81
V. MECANISMES DE SUIVI / EVALUATION.....	84
5.1. ENTRETIEN, MAINTENANCE ET FONCTIONNEMENT DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS	84
5.2. SUIVI-EVALUATION INTERNE.....	84
5.3. SUIVI-EVALUATION EXTERNE.....	85
ANNEXES.....	86

LISTE DES TABLEAUX

<i>TABLEAU 1 :</i>	<i>DECOUPAGE ZONAGAL</i>
<i>TABLEAU 2 :</i>	<i>REPARTITION DE LA POPULATION DE 2008 A 2011</i>
<i>TABLEAU 3 :</i>	<i>TAILLE DES VILLAGES</i>
<i>TABLEAU 4 :</i>	<i>INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS DE LA COMMUNAUTE RURALE</i>
<i>TABLEAU 5 :</i>	<i>SYNTHESE DIAGNOSTIC SECTEUR DE LA SANTE</i>
<i>TABLEAU 6 :</i>	<i>REPARTITION ET EFFECTIFS DES STRUCTURES EDUCATIVES</i>
<i>TABLEAU 7 :</i>	<i>SYNTHESE DIAGNOSTIC SECTEUR DE L'EDUCATION</i>
<i>TABLEAU 8 :</i>	<i>SYNTHESE DIAGNOSTIC SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE</i>
<i>TABLEAU 9 :</i>	<i>SYNTHESE DE LA SITUATION DES OCB</i>
<i>TABLEAU 10 :</i>	<i>PROJETS ET PROGRAMMES</i>
<i>TABLEAU 11 :</i>	<i>RECETTES ET DEPENSES DES BUDGETS 2009 ET 2011</i>
<i>TABLEAU 12 :</i>	<i>SYNTHESE DIAGNOSTIC SECTEUR COMMERCE</i>
<i>TABLEAU 13 :</i>	<i>SYNTHESE SECTEUR TRANSPORT</i>
<i>TABLEAU 14 :</i>	<i>SYNTHESE DIAGNOSTIC SECTEUR ENERGIE</i>
<i>TABLEAU 15 :</i>	<i>SYNTHESE DIAGNOSTIC SECTEUR AGRICULTURE</i>
<i>TABLEAU 16 :</i>	<i>ESTIMATION DU CHEPTEL DE LA CR</i>
<i>TABLEAU 17 :</i>	<i>SYNTHESE DIAGNOSTIC SECTEUR DE L'ELEVAGE</i>
<i>TABLEAU 18 :</i>	<i>SYNTHESE DIAGNOSTIC SECTEUR DE L'ARTISANAT</i>
<i>TABLEAU 19 :</i>	<i>SYNTHESE DIAGNOSTIC SECTEUR DE LA FORESTERIE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT</i>

LISTE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS

AEP		Approvisionnement Eau Potable
AGR :		Activités Génératrices de Revenus
ANCAR	:	Agence National de Conseil Agricole et Rural
APE	:	Association des parents d'Elèves
ASC	:	Assistant Communautaire
ASC	:	Association Sportive et Culturel
ASUFOR	:	Association des usagers de forages
ARD	:	Agence Régional de Développement
AVD :		Association Villageoise de Développement
BF	:	Borne Fontaine
BCI :		Budget Consolidé d'Investissement
BFEM		Brevet de Fin d'Etudes Moyens
CETEF	:	Centre d'Enseignement Technique Féminin
CPAR	:	Centre de Perfectionnement des Artisans Ruraux
CPD :		Comité de pilotage de développement
CSZ		Comité Zonale pour le Développement
CADL	:	Centre d'Appui au Développement Local
CR	:	Communauté Rurale
CEM	:	Centre d'Enseignement Moyen
CLCOP	:	Comité Local de Concertation des Organisations Paysannes
CAR	:	Conseiller Agricole
CC		Cadre de concertation
CV		Chef de village
CMS	:	Crédit Mutuel du Sénégal
CODEC		Collectif des Directeurs d'Ecoles
CNCR	:	Conseil National de Concertation des Ruraux
FDEA	:	Fonds de Développement de l'Entreprenariat Féminin
FDD		Fonds de Dotation
FNPJ	:	Fond National de Promotion de la Jeunesse
GPF	:	Groupement de Promotion Féminine
GIE	:	Groupement d'Intérêt Economique
GOANA	:	Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Alimentation
HTS		Habitants
ICP	:	Infirmier Chef de Poste

IDEN :	Inspection Départementale de l'Education Nationale
MARP :	Méthode Accélérée de Recherche Participative
MEC :	Mutuelle d'Epargne et de Crédit
OEV :	Orphelins Enfants Vulnérables
OCB :	Organisation Communautaire de base
OP :	Organisation des producteurs
PLD :	Plan Local de Développement
PNDL :	Programme National de Développement Local
PNAT :	Plan National d'Aménagement du Territoire
PRDI	Programme Régional de Développement Intégré
PAP	Programme d'Action Prioritaire
PAM :	Programme Alimentaire Mondial
PAMECAS :	Partenariat pour la mobilisation de l'Epargne et du Crédit du Sénégal
PAI	Plan Annuel d'Investissement
PCR	Président Conseil Rural
UTC :	Unité de Transformation Collective
SRAT	Schéma Régional D'Aménagement du Territoire
SE	Section Villageoise
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication

INTRODUCTION

Le Sénégal, pays émergent a, depuis quelques années, opté pour une participation plus accrue des populations au processus de développement socioéconomique et culturel. Ce système intégratif de développement axé sur la prise en compte des enjeux nationaux, régionaux et locaux s'inscrivant dans la perspective des politiques internationales prônées par les organisations internationales, a besoin d'un certain nombre d'activités essentielles notamment l'éducation et la formation condition sine qua non d'évolution des sociétés. A ce titre les actions de décentralisations entreprises par l'Etat avec en toile de fond le transfert de certaines compétences aux collectivités locales telle que la gestion du système éducatif pourraient impulser une dynamique nouvelle à travers l'acquisition par celles-ci de connaissances et techniques et la réduction de l'analphabétisme, une des causes principale du sous-développement.

Ainsi, pour lutter contre ce phénomène croissant dans le but d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les autorités gouvernementales se sont engagées dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et d'outils de développement tels que : le Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP), le Plan National d'Aménagement du Territoire (PNAT), les Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire (SRAT), les Plans Régionaux de Développement Intégré (PRDI) et les Plans Locaux de Développement (PLD). Tous ces documents découlent du constat de l'avancée de la pauvreté qui gagne de plus en plus le territoire national et plus particulièrement le monde rural.

En effet, le PLD s'inscrit dans l'optique d'impulser le développement à la base autrement dit, il constitue dans le sillage du découpage administratif du pays, le document de référence en matière de développement des communautés rurales.

En outre, articulé avec les documents cités précédemment, le PLD fait ressortir à travers un diagnostic participatif, les potentialités, les contraintes et les axes de développement dans les différents secteurs d'activités. Le diagnostic de la communauté rurale de **KAEL** nous a effectivement révélé des situations préoccupantes dues à des contraintes qui sont liées à un manque de formation des populations qui sont les acteurs locaux de développement. Pour pallier ce manque, les populations ont manifesté à travers leur programme d'actions prioritaires, le besoin ardent de renforcer leurs capacités en vue d'avoir les compétences requises pour être à la hauteur de leur tâche.

I. CONTEXTE ET METHODOLOGIE

1.1. Contexte

Durant plusieurs décennies les pays du sahel ont subi une crise multiforme qui a fortement affaibli le niveau de vie des populations notamment dans les zones rurales.

Au Sénégal après la période 1980-1990 d'ajustement structurel qui a permis à l'économie de renouer avec la croissance avec un taux moyen de 5% pendant les années 1994 -2002 ; le gouvernement se trouve confronté à un nouveau défi qui est la pauvreté croissante de sa population , en effet, selon les enquêtes de l'ESAM II, 2001-2002, 57,5% des ménages ruraux vivent en dessous du seuil de pauvreté (2400 calories par personne et par jour).

Dans la région de Diourbel les problèmes d'enclavement et de faiblesse dans l'offre d'emploi sont venus aggraver l'état de pauvreté des populations. Pour faire face à cette pauvreté grandissante, le gouvernement du Sénégal a élaboré et adopté en mars 2002 le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)

Ce document révisé en juillet 2006 sous l'appellation de DSRP II est désormais le cadre de référence majeur de la politique économique et sociale pour la croissance et la réduction de la pauvreté. Il s'inscrit dans une vision à long terme (2015) alignée sur les OMD et articulée autour de 04 axes stratégiques :

- ✓ Création de richesse et croissance pro-pauvre
- ✓ Accès aux services sociaux de base
- ✓ Protection sociale, prévention et gestion des risques et catastrophes
- ✓ Bonne gouvernance et Développement décentralisé participatif

Dans ce grand chantier de lutte contre la pauvreté, la décentralisation, qui a entamé sa phase ultime avec la promulgation des lois du 22 mars 1996 portant sur les collectivités locales et le transfert des 09 domaines de compétence, est appelée à jouer un rôle de premier ordre.

Et les communautés rurales, à l'instar des autres types de collectivités locales sont désormais chargées entre autres compétences de la planification et de la gestion du développement de leurs terroirs.

Elles doivent alors se doter de véritables outils de planification aptes à construire une vision globale et concertée du développement local et à promouvoir des programmes et projets suffisamment articulés aux besoins et aspirations des communautés de base.

1.2. Méthodologie

L'élaboration d'un document de PLD résulte d'un processus participatif et itératif. Rythmé par des séances de diagnostics participatifs et de restitution/ validation portant sur l'ensemble des capitaux des moyens d'existences de la communauté rurale, elle met aussi l'accent sur la collaboration entre l'ensemble des acteurs du développement local.

1.2.1. Atelier d'habilitation

Ce fut un moment très important dans le lancement de la réalisation du PLD. Il a regroupé les acteurs régionaux et communautaires impliqués dans le processus mais aussi, le commanditaire de l'étude autour du cabinet qui devait décliner la méthodologie de réalisation du document. L'ARD initiateur de cette rencontre a saisi l'opportunité pour préciser les principes et orientations qui guident l'élaboration des PLD conformément aux vœux du PNDL principal partenaire financier des communautés rurales. Ce fut l'occasion d'échanges d'une grande utilité qui a permis à tout un chacun d'émettre des avis sur la démarche, sur les modalités de collaboration et notamment, la nécessité d'adosser le document sur les outils de planification existant dans la région.

1.2.2. Forum de lancement

Il s'est tenu au niveau du village centre de la communauté rurale et a eu à regrouper les conseillers ruraux, les chefs de villages, les techniciens des services administratifs locaux et l'autorité locale en l'occurrence le Sous-préfet qui en a présidé la séance. Outre la présentation de l'objectif du plan et sa méthodologie d'élaboration, cet atelier devait permettre de confirmer le pré zonage et donc d'obtenir un zonage définitif, le recrutement des facilitateurs et la mise sur pied du cadre de concertation.

1.2.3. Formation des relais

Le cabinet a adopté une démarche zonale pour la formation des relais. En effet, pour chacune des zones identifiées, il a eu à octroyer une formation d'une journée aux

facilitateurs retenus. Elle avait pour objectif de mettre à leur disposition tout un ensemble d'instruments et d'outils qui devait leur permettre de mener à bien la collecte d'informations au niveau des différentes structures et de participer aux diagnostics. Parmi ces outils on peut en citer la MARP, les entretiens semi structurés etc.

1 2 4 Visite de courtoisie aux autorités administratives et locales

Il s'agit de l'un des premiers actes posés sur le terrain, en effet les autorités administratives, les chefs de CADL, les conseils ruraux, les chefs de villages les chefs coutumiers et chefs religieux ont été rencontrés dans le bus de les informer sur le démarrage du programme, de l'utilité du PLD, et des différentes étapes de l'élaboration de la planification stratégique et éventuellement solliciter leur appui pour un bon déroulement du processus.

1.2.5. Collecte des données et restitutions zonales

Elle s'est faite à deux niveaux : au niveau des populations ou de leur représentant au travers du diagnostic participatif et auprès des structures par les facilitateurs. Déroulés dans les cinq zones identifiées, les diagnostics animés par les experts recrutés par le cabinet et les relais se sont tenus pendant deux jours en présence des représentants des zones respectives. Grâce à la MARP et aux outils de recherche utilisés (le calendrier historique, le diagramme de Venn et les focus groupe, focus femme focus jeunes, carte des ressources etc.), ils ont abordé tous les secteurs économiques, socio-économiques, en terme de ressources, potentialités et d'atouts mais aussi de contraintes et de propositions de solutions élaborées par les populations elles-mêmes. A côté de cette collecte de données qualitatives, des données quantitatives ont été recueillies au près des institutions locales. A la fin des exercices MARP des restitutions zonales ont été réalisées pour consolider et valider les informations collectées après des participants.

1.2.6. Synthèse des diagnostics sous zonaux

Il faut signaler que le CADL en tant que coordonnateur principal des relais a joué un rôle très important dans la collecte et le premier draft zonal de la phase diagnostic du PLD. Les informations issues des exercices MARP et des enquêtes ont fait l'objet de synthèse de la part du CADL et du Cabinet pour la production des intrants en vue de la tenue de la restitution communautaire.

1 2 7 Restitution et élaboration des orientations et du programme de développement

Concernant la restitution elle a surtout regroupé le cadre de concertation, étant donné que les informations obtenues ont déjà fait l'objet d'une restitution et d'une validation zonale. Après la validation du diagnostic le cadre s'est évertué à entamer la phase de planification. Avec l'appui des experts du cabinet les orientations et les programmes de développement des secteurs ont été élaborés. Déclinés en orientations stratégiques, en objectifs de développement, en programme de développement en programmes d'actions et programmes d'actions prioritaires. Cette phase a été la plus passionnante de l'élaboration du PLD au regard des enjeux qu'elle suscite et de l'intérêt que manifestent les populations par rapport aux différents projets envisagés. Elle a été l'occasion d'identifier en substance les actions les plus prioritaires et les envisager pour les trois premières années d'exécution du plan et de faire leur casting. C'est ainsi Il faut saluer à cet égard la pertinence des propositions du cadre qui a surtout mis en avant l'intérêt communautaire.

1.2.8. Elaboration du premier draft

A l'issu de ces différentes phases le premier draft est élaboré par le cabinet. Il prend en charge l'ensemble des préoccupations des populations articulées autour des points aussi divers que le cadre physique, les secteurs de création de richesse et les secteurs socio-économiques, Il met en exergue également les aspects de la planification stratégique.

1.2.9. Restitution et validation et approbation du plan d'action prioritaire et identification des axes du plan de formation et de communication

Il s'agissait certes de valider le programme d'actions prioritaires (planification) mais aussi et surtout d'attirer l'attention des acteurs locaux sur les principes et modalités de mise en œuvre du plan. En effet le plan local de développement a fait l'objet d'une restitution au niveau de conseil rural en présence des élus, du l'autorité administrative ou son représentant, des GPF, des OP, des chefs de villages

Dans un autre sens il existe une très forte demande en formation intimement liée à cette mise en œuvre. C'est ainsi que l'opportunité de cette restitution a été saisie pour élaborer le plan de formation. Ce plan s'est surtout intéressé à identifier les structures impliquées dans la réalisation du PAP à identifier les formations appropriées avant de déterminer le nombre de personnes à former et le coût de chaque besoin de formation.

1 2 10 Difficultés rencontrés

L'un des contraintes majeures rencontrés sur terrain est la non maîtrise du calendrier (planning) pour l'élaboration des documents de planification, du plan de formation et de communication. La reprogrammation de certaines activités (indisponibilité du conseil rural etc.

II. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNAUTE RURALE

2.1. Position géographique

La communauté rurale de Kael se trouve au Nord de l'arrondissement du même nom, département de Mbacké, région de Diourbel.

Elle est limitée :

- ✓ au Nord par la commune de Mbacké,
- ✓ au Sud par la Communauté Rurale de Ndioumane et Touba Mboul
- ✓ à l'Est par la Communauté Rurale de Madina et Darou Salam,
- ✓ à l'Ouest par les CR de Ndioumane et Dendèye-Gouygui

La communauté rurale couvre une superficie de 161,20 km² soit 20 % de la superficie de l'arrondissement qui est de 793,95 km².

2.2. Situation administrative

Kaél partage l'arrondissement du même nom avec celles de Madina, Darou Salam Typ, Touba Mboul, Ndioumane et Dendèye-Gouygui, Darou Nahim, Taiba. Elle est composée de 39 villages à la tête desquels se trouve un chef de village chargé de veiller à la cohésion sociale, aux lois et règlements. En tant que collectivité rurale, Kaél dispose d'un conseil rural composé de conseillères rurales et de conseillers ruraux élus pour cinq ans conformément au code électoral qui est l'organe délibérant, qui a élu en son sein un bureau composé d'un président et de deux vice-présidents. Ces deux organes par leurs missions concourent à l'administration de la Communauté Rurale.

2.3. Profil Historique

Les premiers occupants de la communauté rurale sont les peulhs qui se sont installés il y a 400 ans. Cette date correspond à la fondation du village de Kaél par Sassy Boy KA à la recherche de pâturage. L'éclatement de ce noyau originel a été l'occasion de la création de plusieurs nouveaux villages par la descendance du Fondateur de Kaél. Il s'agit notamment de Diabi Laloy, Toun Mbanany et Diroye. Les autres villages dans leur majorité ont été créés dans la première moitié du 20^{ème} siècle. Parmi ces villages on peut citer Sam Thiallé et Fass Kaél.

En dehors de la création des villages l'histoire de la CR est structurée par un ensemble de faits religieux, socio-économique, économique, historique et politico-administratifs, de très grande importance dans la vie des populations. Au niveau de la religion il est à retenir la création de la mosquée de Sam Thiallé. Pour les socio-économiques il s'agit de l'érection de puits comme celui de Sam Thiallé en 1932, la création de la route nationale en 1965, du CPAR, l'implantation d'un forage à Kael en 1982. On peut aussi dans ce domaine la création de l'école de Kaél en 1954 du CEM et du CETEF respectivement en 2007 et 2009, etc. Concernant les faits économiques la création des coopératives au début des années 1960 est très marquante. Au chapitre historique les faits se distinguent par le règne de Cheikh Yaba DIOP entre 1950 et 1960. Quant au fait politico-administratif il faut noter l'installation du premier Sous-préfet de l'arrondissement, et l'érection de Kaél en communauté rurale.

Autres grands événements:

- 1950 à 1960 : Règne de Cheikh Yaba DIOP
- 1954 : Création de l'école de Kael et affrontements entre partisans de Lamine GUEYE et SENGHOR venus de Mbacké
- 1960 : Matar NDIAYE fut nommé 1er chef d'arrondissement
- 1969 : Création du CPAR
- 1972 : Renouveau politique entaché d'affrontement entre Samba Yélla DIOP et Modou Amar
- 1976 : Erection de Kaél en Communauté Rurale
- 1982 : implantation du Forage
- 2007 : Création du CEM de Kaél
- 2009 : Construction de la Grande Mosquée financé par les Saoudiens ONG « WAMY »
- 2010 : Création du CETEF

2.4. Zonage

La communauté rurale de Kaél est décomposée en cinq (05) zones sur la base de réalités socio-économiques et géographiques et démographique.

Le zonage s'est fait après une analyse croisée de données primaires et secondaires par les populations. Elles ont dégagées trois critères relativement homogènes qui leur ont permis de découper la CR. Il faut cependant noter que certaines zones sont extrêmement éloignées du centre.

Zone 1 : Kaél : Elle se trouve au centre de la communauté rurale de Kaél et regroupe à elle seule plus de 20 villages. Elle est la plus importante du point de vue géographique et démographique et abrite le siège de la CR et les infrastructures les plus importantes (La brigade, le marché, le centre de formation féminine, la maison communautaire, le poste de santé) etc. Sur le plan administratif, elle est le chef lieu de la CR ;

Zone 2 : Sam Thiallé. Elle est localisée au Nord de CR, elle regroupe 04 villages essentiellement composés de peulhs et de wolofs. Les activités dominantes de cette zone sont l'agriculture, l'élevage, le petit commerce et la transformation des produits locaux

Zone 3 : Contor : Elle se situe aussi au nord de la CR ; Elle est formée des villages de Contor 1 et 2 et de touba kael Peulh.

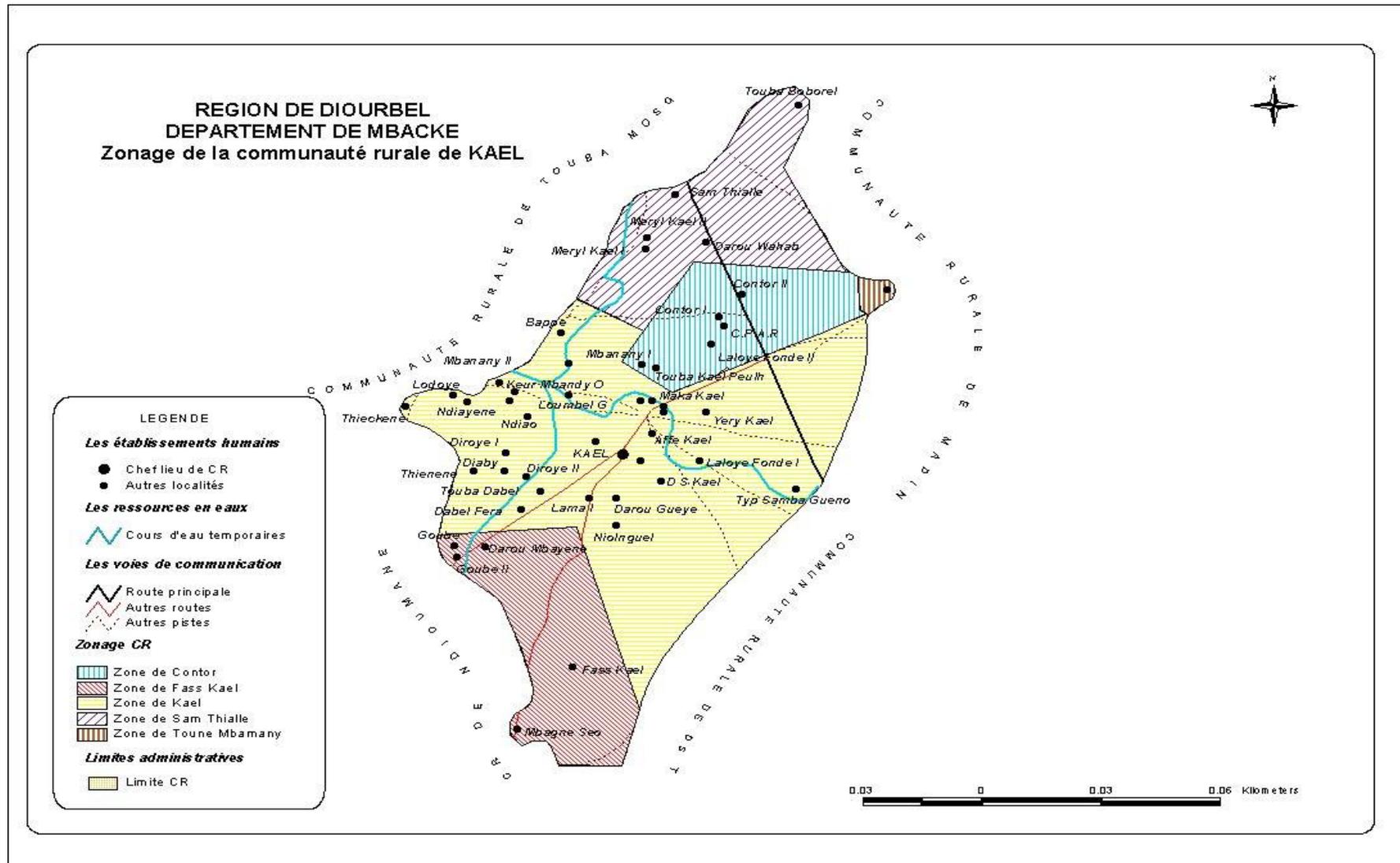
Zone 4 Toun Mbandani : Elle se trouve à l'Est et est composé d'un seul village peuplé de peulh. La particularité de cette de zone s'est qu'elle est extrêmement éloignée du chef lieu de CR et enclavée. Les acticités dominante sont l'élevage et l'embouche et l'agriculture. Elle est la moins importante du moins de vue démographique. Elle est marquée aussi par le manque des travaux d'allégement de la femme (moulin à mil , presseuse à huile ect).

Zone 5 : Fass kaél Elle est localisé au sud de la collectivité locale, elle regroupe trois villages.

TABLEAU 1 : DECOUPAGE ZONALE

KAEL	SAM THIALE	TOUND MBANDANI	CONTOR	FASS KAEI
Maka Kael	Sam thiallé	Toun Mbanany	Contor 1	Fass Kaél
Diroye 1,	Meril 1		Contor 2	Goubé 1
Touba kael	Touba Boborel,		Touba Kaél Peulh	Goubé 2
Diaby,	Mérid 2			
Keur Cheikh				
Mbanany 2,				
Dabel Ferra,				
Mbanany1				
Laloye1				
Laloye2				
Touba Kaél,				
Ndame Kaél				
Affé Kael				
Mbaye Séo				
Darou Guèye				
Darou Salam				
Typ Samba				
Keur MbandyPeulh,				
Ioumbé				
Keur magoumba ndao				
Keur Mbandy woley				
Yéry kael				
Diroye 2,				
Lama 1,				
Lama 2				
Thiénène,				
Touba Dabel,				

CARTE N°2 : ZONAGE



2.5. Milieu physique

2.5.1. Climat

Le climat est de type soudano sahélien. Il est caractérisé par deux saisons : une saison de pluie allant de juillet à Octobre et une saison sèche allant du mois novembre à juillet. La saison sèche comprend trois périodes différentes et successives qui sont :

Le «LOLLI» qui se manifeste par un vent sec dénommé «DIASS» en wolof. Il marque la maturité des cultures. Il est accompagné parfois de rares précipitations appelées « EGG ».

Le «NOOR» qui est une période où l'on note une absence de pluies caractérisée par la prédominance de vents d'Est chauds et secs soufflant en rafale quelques fois et soulevant la poussière.

Le «COROON», période qui coïncide avec les travaux de préparation du sol et caractérisée par des températures élevées et la chute des feuilles de KADD (ACCACIA ALBIDA).

Le climat est d'une manière générale chaud avec des vents forts par moment. Les températures varient entre 30° et 40°C durant la saison sèche et en hivernage elles sont en moyenne égales à 20°C.

2.5.2. Relief et sols

Le relief de la CR est caractérisé par une plaine sablonneuse traversée par la vallée morte située dans la partie nord de la communauté rurale. Les sols sont de type ferrugineux-tropicaux, avec la prédominance, par ordre, des sols « Dior » et « Deck-Dior. »

Les sols « Dior »r représentent environ 90 % des terres de culture de la CR. Il s'agit de sols qui ont été très longtemps soumis à la monoculture de l'arachide. Ils sont fragiles et fréquemment affectés par l'érosion éolienne.

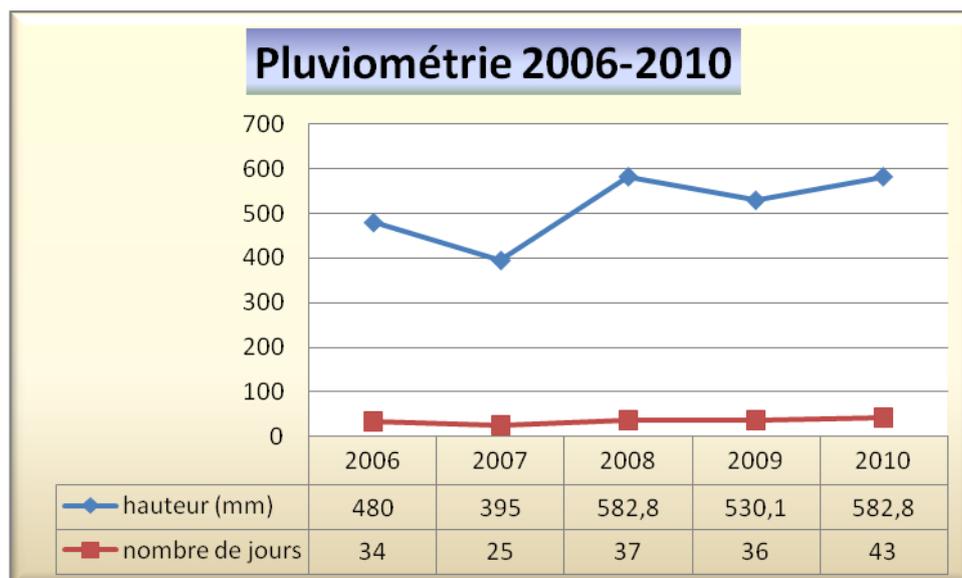
Les sols « Deck-Dior » représentent environ 10%, ils sont rouges et argileuses.

2.5.3. Ressources en eau

1 Pluviométrie

La pluviométrie est une donnée climatique importante. Elle joue un rôle très particulier dans l'agriculture car assurant l'apport hydrique des cultures pluviales. Rappelons que dans cette zone la moyenne pluviométrique varie entre 300 et 600 mm.

GRAPHIQUE N° 1 SITUATION PLUVIOMETRIQUE DES 5 DERNIERES ANNEES



Source : SRADL de Diourbel, 2011

La pluviométrie des cinq (5) dernières années a une évolution en dents de scie avec un maximum en 2008 et 2009 s'élevant à 582,8 mm respectivement en trente-sept (37) et en quarante-trois (43) jours et un minimum en 2007 qui est égale à 395 mm en vingt-cinq (25) jours. Nous pouvons remarquer aussi que l'année 2010 a été satisfaisante car on a enregistré 582,8 mm ce qui est supérieur à la moyenne des cinq dernières années qui est de 534,34 mm. De plus ces quantités sont bien réparties. L'abondance de la pluie ces dernières années amène les paysans à faire des choix appropriés sur les cultures afin d'améliorer leur production.

2 Eaux de surface

La communauté rurale de Kael ne possède pas de cours d'eau ni de littoral mais quelques mares qui naissent pendant l'hivernage pour tarir par évaporation et infiltration (07 marres). Ces mares servent en période hivernale à l'abreuvement du bétail en pâture. Elles sont localisées au centre et à l'Ouest de la communauté rurale où se concentre la quasi-totalité des bas-fonds et cuvettes inondable en saison pluvieuse.

3 Eaux souterraines

Concernant l'hydrologie la communauté rurale est traversée par le maestrichtien. Cette nappe a une profondeur de 30 à 50 mètres. Elle est caractérisée par une forte teneur en calcaire d'où les eaux de ces forages sont inaptes aux cultures maraichères.

2.5.4. Ressources végétales

La végétation est essentiellement composée d'herbes, d'arbustes et d'arbres.

- ✓ La strate arborée est constituée essentiellement de « Kadd, Baobab » ;
- ✓ La strate arbustive est composée de « Ngère, Sidem, Nguiguiss » ;
- ✓ Et la strate herbacée est constituée de graminées et de plantes rampantes qui servent de fourrage au bétail.

2.6. Milieu humain

2.6.1 Evolution de la population

En 2008, elle est de l'ordre de 6388 habitants avec moins de 50% de femmes soit 3123 habitants. Actuellement, la population de la CR est estimée à 7016 habitants repartis sur 42 villages, soit une augmentation de 628 habitants en 4 ans (voir tableau suivant).

TABEAU 2 : POPULATION DE KAEL DE 2008 A 2011

CR	2008			2009			2010			2011		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Kael	3265	3123	6388	3376	3216	6592	3490	3312	6802	3607	3409	7016

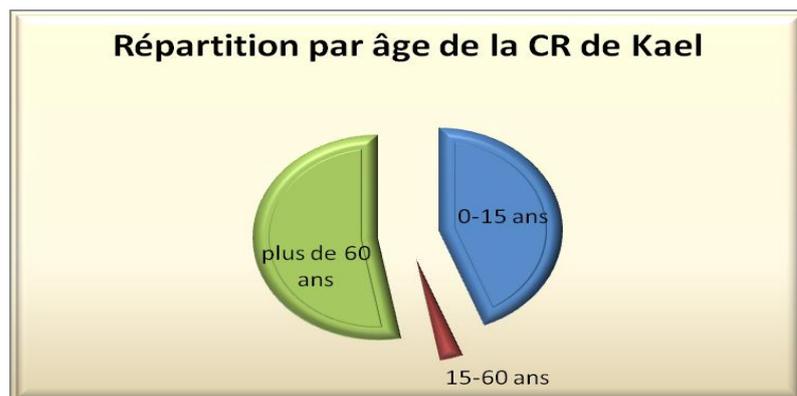
Source : service régional statistique et démographique-Diourbel.

2.6.2. Structure de la population

➤ Répartition par sexe et par âge

La population est estimée à 7016 habitants dont 3409 femmes soit 49 % de la population totale. La population imposable qui correspond à la population active s'évalue à 4210 Habitants soit plus de 61 % de la population.

La population de 0 à 14 ans est de 2666 enfants dont 1173 filles soit 44 % de cette frange. Les personnes âgées ne représentent que 3 % de la population totale.



➤ **Répartition ethnique et religieuse**

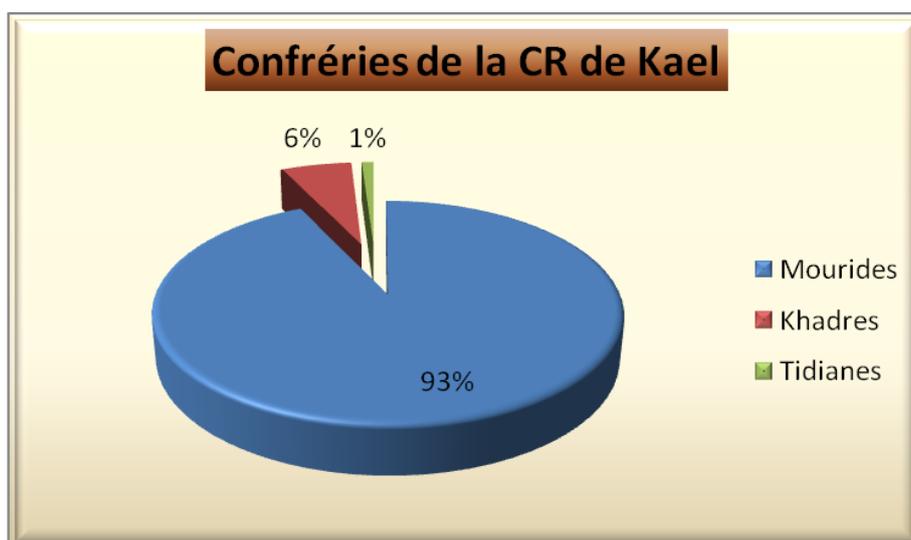
La population est essentiellement constituée de peulhs, wolofs et de sérères. La population peuls est estimée à 3718 hts soit 53 % de la population totale, elle est suivie des Wolof qui représentent environ 2947 hts soit 42 % de la population totale. Les Sérères comptés à 351 hts représentent 5% de la population. Ils sont des transhumants installés au Sud et au centre de la CR.

Les sérères sont dispersés dans la communauté rurale. Les wolofs sont installés au Nord et à l'ouest et les Peulhs constituent la majorité occupent le centre.

La population de la Communauté Rurale de Kael est composée à 100% par des musulmans.

Elle est essentiellement composée dans son écrasante majorité par :

- ✓ les Mourides (93%) ;
- ✓ les Khadres (6%)
- ✓ les Tidianes (1%)



➤ **Répartition socio –professionnelle**

La texture socio professionnelle est composée de 47 % d'agriculteurs qui sont à 52 % d'éleveurs et le reste est fait de commerçants d'artisans et d'autres petits métiers.

2.6.3. Répartition de la population dans l'espace

La collectivité locale compte 39 villages avec une densité moyenne de 44 hts/km². Cette densité cache mal les disparités entre zone et village suivant le nombre d'habitants. A cela s'ajoute le fait que le territoire est habité de manière dispersée résultant du mode de peuplement et d'occupation de l'espace communautaire. Il se caractérise par un essaimage d'établissements humains de taille très variable avec des populations assez faible comme le montre le tableau ci-dessous

TABLEAU N°3 : TAILLE DES VILLAGES

TAILLE DES VILLAGES	NOMBRE DE VILLAGES		POPULATION TOTALE	
Moins de 100 hts	20	54,1	1031 hts	20,69%
De 100 à 200 hts	09	24,3	1099 hts	22,05%
201 à 400 hts	06	16,2	1752 hts	35,15%
De 401 à 600 bahts	02	5,4	1102 hts	22,11%

Ce tableau fait ressortir que 54,1% des villages ont moins de 100 hts et qu'un peu plus de 5% des villages seulement se situent entre 400 et 600 hts. Les effets combinés de la taille et de la dispersion des villages sont très défavorables à une bonne répartition des infrastructures et des équipements sur l'espace de la communauté rurale. Ils handicapent également toutes les économies qui pouvaient être faites sur les linéaires des réseaux (adduction d'eau), tout en augmentant leur coût.

III. DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE RURALE

La situation socio-économique de la communauté rurale s'exprime entre autres par une grande diversité d'équipements comme le montre le tableau ci-dessous. Les points qui suivent vont faire l'Etat des lieux en termes de déficit et de contraintes avant d'avancer des solutions.

3.1 Situation des secteurs

3.1.1 Diagnostic secteur de la Santé.

La Collectivité locale de Kael dispose d'un poste de santé fonctionnel avec un plateau technique relativement convenable (voir tableau), d'une maternité avec une sage femme, et d'un comité de santé chargé de la gestion. Le poste dispose également de petits personnels (ASC et matrones) et de relais communautaires au nombre de 7. Les médicaments sont aussi souvent disponibles pour le traitement des maladies plus ou moins graves. Selon les normes OMS la communauté rurale présente une bonne couverture médicale. En effet elle compte un ICP pour 7016 hts largement supérieur à la moyenne nationale qui se situe aux environs de 11874 hts pour 01 ICP et celle de l'OMS qui est de 10 000 hts/ICP.

Cependant le secteur sanitaire reste sous l'emprise de nombreuses difficultés. En effet, la dispersion de la population dans le terroir et l'insuffisance des équipements sanitaires et du personnel ne permettent pas d'offrir des services sanitaires de proximité pour la plupart des populations de Kael. Cette insuffisance est surtout marquée au niveau des cases santé et des matrones (Sam Thiallé, Fass Kaél), qui auraient pu prendre en charge les accouchements ou certaines maladies. Le poste de santé se trouve le chef lieu de la CR donc quelque peu éloigné de beaucoup de villages à partir des quels il est difficile d'accéder à ce village centre, compte tenu de l'état défectueux des routes qui y mènent. De plus, si le plateau technique de ce poste de santé, est performant du point de vue du personnel, le problème se pose au plan matériel où le déficit est très important. Il résulte de tout ceci la persistance des accouchements à domicile avec en 2008 et en 2010 respectivement, 39 accouchements à domicile contre 105 en maternité et 38 contre 120. Les consultations prénatales sont insuffisantes, malgré des améliorations 144 en 2008 et 158 en 2010. Il en est de même du suivi des enfants malnutris. Au niveau de la logistique, il existe une ambulance pour l'ensemble de l'arrondissement ce qui pose du coup le problème d'évacuation des malades.

La situation sanitaire au niveau de la CR se pose surtout en termes de moyens financiers. Le fonds de dotation n'octroie qu'un appui financier très faible aux structures sanitaires (environ 2 800 000FCFA) et la part du budget alloué à la santé par le conseil rural (100 000 FCFA) ne permet de couvrir qu'une faible partie des besoins. C'est ainsi que le comité de santé et le comité de gestion rencontrent d'énormes difficultés à cause des charges très importantes et des faibles recettes générées par la vente des médicaments et des services. De plus la santé ne bénéficie d'aucun appui provenant de partenaires. Aussi le renouvellement des stocks se fait il très difficilement surtout durant les périodes de faibles fréquentations des postes. Il en est de même de la motivation des ASC et matrones. Par ailleurs, le plan sésame tarde à mettre en place les fonds pour la prise en charge des personnes âgées, alors que pour celles –ci, d'importantes sommes ont été avancées pour leurs soins. Aujourd'hui la couverture sanitaire de ce groupe vulnérable est presque compromise à cause de l'arrêt de ce plan. Or ces personnes méritent un suivi à la limite rapprochée à cause de la fréquence des HTA à leur niveau.

TABLEAU N° 4 : INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

P.D.S	C.D.S	ECOLEES PRIMAIRES			C.D.T.P	C. A	MA	FOR.	F.D.J	T.F.	T.M.	BOUT.	MAR. P.	MAR.H.	MAG.	HALL	AT. COUT.	MEN.M.	BOUL.	SAL.C.	FORGE	MAM	F.D.F
01	00	nombre	classes		01	00	01	01	01	01	01	08	01/06 souks	01	03	01	02	01	01	01	01	05	01
			physique	pédagogique																			
		04	16	14																			

Pds : poste de santé, Cds : case de santé, Ep : école primaire, Cdtp : case des tous petits, C.a. : classe alpha, Ma : maternité, For : forage, F.d.j : foyer des jeunes, T.f : terrain de foot, T.m : terrain multifonctionnel, Bout : boutiques, Mar. P : marché permanent, Mar. H : marché hebdo, Mag : magasin, hall, At. Cout. : Atelier couture, Men. M : menuisier métallique, Boul. : boulangerie, Sal. C : salon de coiffure, Mam : moulin à mil, F.d.f : foyer de la femme

TABLEAU N° 5 : SECTEUR SANTE

POTENTIALITES	CONTRAINTES	SOLUTIONS
<p>Poste de santé : Le poste dispose de 03 salles et de 07 lits, et Maternité : la maternité 03 salles et 10 lits. Personnel : ✓ -1 ICP, ✓ 1 ASC, ✓ -2 matrones, 7 agents relais communautaires Existence de case de santé Partenariat Etat et CR</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de structures de santé dans la CR et éloignement de celles existantes ✓ Insuffisance du personnel sanitaire présent (Mbacké et Kael) ✓ Absence de matrones à Fass Kael ✓ Accouchement à domicile ✓ Cherté des médicaments et dépôt de Mbacké éloigné ✓ Difficulté de suivre normalement les consultations pré et post natales et manque de suivi lors des accouchements ✓ Difficultés de soigner les enfants malnutris ✓ Manque de moyens financiers des chefs de ménage pour soigner leurs familles ✓ Absence de logement de la sage-femme, étroitesse du logement de l'ICP 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construction de case de santé ✓ Recruter, former et motiver les ASC ✓ Formation de matrones ✓ Introduction de « badiénou gokh » ✓ Approvisionner le poste en médicaments IB (sous forme de dons) ✓ Doter le poste d'une ambulance neuve et bien équipée ✓ Sensibiliser les populations sur les risques post natales ✓ Faciliter l'intervention de projet de nutrition (PRN) ✓ Instaurer des réunions périodiques entre populations et comité de santé ✓ Aider les chefs de ménage dans leurs activités génératrices de revenus ✓ Agrandir le logement de l'ICP ✓ Construction de logement pour la sage-femme

Le tableau ci-dessus indique les solutions aux difficultés rencontrées par le secteur de la santé. Des indicateurs spécifiques à la communauté rurale en matière de santé n'ont pas pu être obtenus. Cependant au regard des difficultés rencontrées, l'atteinte des OMD en matière de santé est confrontée à beaucoup d'obstacles. Il s'agit notamment de l'accès à des structures de santé. Les consultations prénatales ne sont pas observées ou tardivement et, les accouchements sont réalisés par des accoucheuses traditionnelles donc en l'absence de tout spécialiste et hors des structures de santé, bien qu'une tendance favorable est notée dans ce sens. La mortalité néonatale est toujours persistante malgré quelques améliorations contrairement à la mortalité infanto-juvénile qui a connu une baisse assez notable.

Quant à la mortalité maternelle elle est presque inexistante si l'on prend en compte les accouchements au niveau du poste. La malnutrition frappe toujours les enfants de bas âge car le programme de nutrition communautaire ne touche pas l'ensemble de la communauté rurale. De plus la santé de la reproduction est fortement marquée par les mariages précoces qui posent d'énormes problèmes de santé. Contrairement à la situation qui prévaut dans la région de Diourbel le planning familial connaît une tendance très favorable bien que l'analphabétisme et le très bas niveau d'instruction en milieu rural en constituent toujours un blocage. Principal facteur de morbidité notamment chez les enfants de moins de cinq ans, le paludisme grâce à la très forte sensibilisation et à la distribution gratuite de moustiquaire imprégné, connaît une tendance à la baisse. Il ressort de ce qui précède que beaucoup d'efforts doivent être encore faits pour améliorer les indicateurs de santé et favoriser l'atteinte des OMD.

3.1.2. Le secteur de l'Éducation

Il existe dans la CR une école française élémentaire, quatre écoles franco arabes, un CEM, une case des tout petits et des daaras (centre à caractère éducatif et religieux). On note aussi l'existence d'un centre de perfectionnement des artisans ruraux et un centre d'enseignement technique féminin installé tous à Maka Kaél chef lieu de la CR. Au niveau de l'école primaire on note que le nombre d'écoles est passé de 02 écoles en 2007 à 05 écoles en 2011.

TABLEAU N°6 : REPARTITION ET EFFECTIFS DES STRUCTURES EDUCATIVES

NBRE D'ÉCOLES	NBRE DE CLASSES PHYSIQUES	NBRE DE COURS PEDAGOGIQUES	EFFECTIF ELEVES		MOYENNE PAR CLASSE	NBRE D'ENSEIGNANTS
			FILLES	GARÇONS		
05 écoles primaires	16 construites + 1 abri	14	301	226	20 à 51	20
Case des tous petits	1 grande salle	03	16	19	11	02
CEM	03	04	59	54	28	09

Le tableau ci-dessus révèle que le nombre de cours est assez important mais que les effectifs restent encore faibles au regard de la moyenne d'élèves par classe. Ceci s'explique par la présence de daaras, la réticence des parents à amener leurs enfants à l'école, le travail des enfants utilisés dans les travaux domestiques, mais comme main-d'œuvre dans l'agriculture ou la conduite du troupeau au pâturage. On note également une prédominance des filles sur les garçons, respectivement 55,7% et 44,3%. Elle découle du fait qu'à un certain âge les garçons sont très sollicités dans les travaux agricoles et pastoraux surtout en milieu éleveur. Le système scolaire communautaire est assez diversifié mais ne manque pas de difficultés. En plus d'être insuffisants les équipements scolaires sont mal répartis. La prise en charge de la petite enfance est très déficitaire le seul équipement réalisé à cet effet à savoir la case des tous petits est installé à Kaél. Ce qui laisse les enfants des autres villages sans éducation dans cette phase si cruciale de leur évolution. Au niveau scolaire la fréquentation des écoles de la part de beaucoup d'élèves entraîne de longs déplacements pour certains endroits et des conditions de travail difficiles en raison de l'absence de cantines scolaires. Aussi les abandons sont –ils assez fréquents et le niveau d'instruction déjà faible dans la CR va s'en ressentir d'avantage.

Au sujet des abandons notons qu'ils sont aussi occasionnés par les mariages précoces ou la rétention des filles pour les travaux domestiques. Parmi les écoles primaires seule celle de Maka Kaél est clôturée et branchée au réseau d'adduction d'eau et d'électricité en plus d'un équipement sanitaire. Les autres écoles soit manquent de clôtures, d'eau et d'électricité (Fass Kaél) soit sont assez sous équipées. Quant au matériel didactique et pédagogique il fait effectivement défaut. Cela constitue une entrave majeure aussi bien pour les enseignants que pour les élèves. Le personnel enseignant ne semble pas posé de problème en raison du système multigrade qui permet avec un personnel réduit d'augmenter le nombre des élèves. Cependant les grèves qu'il observe sont préjudiciables à un

enseignement de qualité. La région de Diourbel est l'une des régions du Sénégal où le taux de scolarisation fut pendant longtemps l'un des plus bas du pays. L'introduction de l'enseignement de l'arabe est un facteur déterminant dans son évolution actuelle et cela est surtout perceptible dans la CR. Par ailleurs des résultats encourageants ont été obtenus lors des examens d'entrée en 6^{ème}. Les moyens financiers du secteur se posent en termes de transfert concomitant des moyens par l'Etat pour la mise en œuvre de cette compétence transférée dans le cadre de la décentralisation. Il a été souligné par les autorités scolaires et les élus locaux que ces moyens sont presque dérisoires. Le budget du conseil rural est très limité et la part qui revient à l'éducation est faible. Alors que le fonds de dotation est très sollicité.

En dehors de l'Etat la communauté rurale bénéficie de l'appui d'un partenaire privilégié constitué par l'APE qui, malheureusement arrive difficilement à faire des réalisations parce que confrontée à beaucoup de difficultés. Pour l'enseignement secondaire il reste au niveau moyen et la difficulté réside dans la continuation du cursus scolaire après le BFEM. Il se pose de sérieux problèmes de prise en charge des enfants qui vont à Diourbel ou à Mbacké ou ils sont confrontés à des problèmes d'hébergement et de prise en charge, qui peut agir négativement sur leurs études. Pour les Daaras de la CR, la principale contrainte est le manque de moyens pour la prise en charge correcte des apprenants. Elles ne bénéficient d'aucune aide de la part de l'Etat ou d'une quelconque autre organisation.

Au regard des statistiques régionales le taux d'analphabètes est très élevé dans la région de Diourbel. L'absence presque totale de classe d'alphabétisation est un signe très éloquent de la situation dans la communauté rurale. Comme nous venons de le constater le sous secteur est confronté à beaucoup de difficultés aux quelles il faut trouver des solutions idoines passant par la construction d'autres écoles où classes, l'octroi aux cantines des moyens conséquents pour fonctionner convenablement, la fourniture de matériels didactiques et pédagogiques, la lutte contre les mariages précoces et l'installation des équipements d'allègement des travaux domestiques pour le maintien des filles, la sensibilisation des parents sur l'importance de la fréquentation des écoles.

TABLEAU N°7 SECTEUR EDUCATION

EDUCATION			
POTENTIALITES	PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS
01 CETEF à Kael 05 écoles élémentaires 01 CEM 01 CPAR 01 Case des Touts Petits Existence d'APE Existence de CGE 04 écoles arabes	<ul style="list-style-type: none"> Faible fréquentation scolaire 	Méconnaissance	Sensibiliser les parents et les élus locaux comme personne ressource pour relever le taux de scolarisation
	<ul style="list-style-type: none"> Mariages précoces fréquents 	Attachement aux coutumes	Sensibiliser les parents pour le respect des droits de la femme et le maintien des filles à l'école
	<ul style="list-style-type: none"> Dotations des cantines scolaires insuffisantes 	Effectif non maîtrisé	Systématiser les cantines scolaires et les doter de produits suffisants ; Mise en place d'une cantine scolaire à Contor
	<ul style="list-style-type: none"> Grossesses précoces 	Manque de suivi	Sensibilisation des parents sur la nécessité de protéger les filles par un meilleur suivi
	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'eau pour locaux annexes du CEM 	Manque d'infrastructures	Doter le CEM annexe de Kael d'une adduction d'eau potable
	<ul style="list-style-type: none"> Abandons des élèves fréquents 	Utilisation abusive des garçons pour les travaux champêtres et mariages précoces	Sensibilisation des parents pour le maintien des garçons et des filles à l'école
	<ul style="list-style-type: none"> Manque de clôture pour le CEM 	Manque d'infrastructures	Clôturer le CEM de Kael ; Clôturer les écoles qui n'en disposent pas
	<ul style="list-style-type: none"> Méconnaissance de l'intérêt du CETEF 	Sous information	Sensibilisation sur l'intérêt et la vocation du CETEF de Kael
	<ul style="list-style-type: none"> Abandons jeunes filles après le mariage au CETEF 	Attachement aux coutumes	Sensibiliser les parents pour le maintien des jeunes filles après mariage
	<ul style="list-style-type: none"> fréquentation insuffisante au CETEF de Kaël 	Effectif réduit	Sensibiliser les parents sur la vocation du CETEF
	<ul style="list-style-type: none"> Vétusté des infrastructures CPAR 	Manque d'infrastructures	Finaliser la réhabilitation du centre CPAR
	<ul style="list-style-type: none"> Manque de personnel au CPAR 	Personnel insuffisant	Doter le CPAR de personnel administratif et de service
	<ul style="list-style-type: none"> Manque de moyens CPAR 	Sous équipement	Doter le centre de véhicule, électricité, équipement
	<ul style="list-style-type: none"> Le centre ne répond plus à sa vocation de lieu de perfectionnement 	Inadapté au milieu	Transformer le CPAR en centre d'apprentissage à partir de la petite catégoriel
	<ul style="list-style-type: none"> Absence de motivation pour les maîtres arabes 	Manque de moyens	Sensibilisation des parents pour motiver les maîtres arabes
	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'infrastructures et d'équipement pour les écoles arabes 	Manque d'infrastructures	Construire des salles de classes et les équiper
	<ul style="list-style-type: none"> Talibés victimes de maladies 	Manque d'hygiène	Assurer un suivi médical pour les talibés des daaras traditionnels
	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'assistance aux daaras 	Absence de partenaires	Accorder une subvention aux daaras traditionnels (Conseil Rural)
	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des écoles françaises 	Manque d'infrastructures	Implanter des écoles à Diabi et Thiènène
	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des salles de classes 	Manque d'infrastructures	Construire une salle de classe à Contor
<ul style="list-style-type: none"> Taux analphabétisme élevé 	Manque de formation	Introduire l'alphabétisation	

Face à la faiblesse de l'offre d'éducation dans la communauté rurale, il est aisé de percevoir les efforts importants qu'il va falloir développer, pour la satisfaction des objectifs du millénaire dans ce domaine. Si aujourd'hui au niveau des inscriptions le nombre de filles est très important, le problème se trouve au niveau de l'achèvement car comme nous le soulignons plus haut, l'abandon des études est très fréquent chez les filles. En revanche de véritables progrès ont été constatés au niveau du taux de scolarisation. Des efforts doivent être aussi tendus vers la lutte contre l'analphabétisme pour lequel l'offre est véritablement déficitaire.

3.1.3. Diagnostic du secteur Jeunesse et Sports cultures et loisirs

La jeunesse constitue une véritable richesse pour la communauté rurale de par son importance en termes de population active et de force de travail. Le problème de l'insertion économique des jeunes est un souci majeur pour les pouvoirs publics qui ont mis en place un certain nombre de programmes à l'échelle nationale. Cependant ces programmes ne semblent pas impacter de manière significative.

En effet, le chômage et le sous emploi sont très répandus. Il procède de la faiblesse du capital humain à cause du manque de formation et à fortiori de qualification professionnelle de la plupart d'entre eux. Il s'y ajoute un problème d'encadrement des activités qu'ils arrivent à entreprendre dans le cadre des ASC ou des GIE. Ces activités sont d'ailleurs de faibles envergures à cause de leurs moyens financiers très dérisoires. Elles portent sur l'agriculture et l'embouche en particulier. Si pour l'embouche c'est le problème de moyens financiers qui est en question, dans l'agriculture à ce problème s'ajoute celui de l'accès à la terre. Les jeunes semblent éprouver beaucoup de difficultés pour obtenir des terres suffisantes pour leurs activités agricoles. L'Etat appuie les collectivités locales pour cette compétence transférée par le biais du fond de dotation, largement insuffisant par rapport aux besoins exprimés. La jeunesse reçoit également l'appui de partenaires tel que le CNCR par le biais du CLCOP.

A côté des problèmes financiers la jeunesse souffre de l'aménagement du territoire. En effet il existe un véritable déficit en matière d'équipement et d'infrastructure destinés à la jeunesse. Or pour cette frange aussi sensible de la population des cadres d'information, d'orientation et de loisirs sains sont d'une grande nécessité. La gouvernance locale est au cœur des problèmes de la jeunesse ; malgré leur importance numérique les jeunes sont faiblement représentés au niveau du conseil rural, ce qui crée un déficit dans la prise en

charge de leur préoccupation. Le problème d'emploi, le manque de moyens financiers combiné à la marginalisation due à l'absence de démocratie locale sont dans une large mesure à l'origine du mouvement d'exode des jeunes vers Touba et Dakar en particulier. C'est ainsi qu'une véritable politique de jeunesse doit être menée pour créer des opportunités d'emploi et de formation pour préserver les jeunes de l'aventure de l'exode.

Au niveau du sport, la communauté rurale connaît une vie sportive très peu dynamique. En dehors du football dont les compétitions sont organisées par les ASC, les autres sports aussi bien traditionnels que modernes ne sont menés dans la zone. Les équipements dans ce domaine qui est aussi une compétence transférée sont très dérisoires. Seul le village centre Kael abrite un terrain de football et un terrain multifonctionnel qui ne sont pas tout à fait aux normes. Les autres villages sont particulièrement sous équipés.

A l'instar des autres domaines de compétences les moyens financiers en matière de sport sont très dérisoires et posent des problèmes même à l'organisation correcte des activités sportives. Ceci procède du fait que les fonds de dotation mis en place par l'Etat et la part du budget du conseil rural dévolue au sport sont faibles. Vu le nombre important de jeunes dans la communauté et l'engouement que suscite les « navétanes » la demande en formation sportive est très pressante. Malheureusement il n'existe pas de techniciens pour faire éclore les talents et les potentialités de la jeunesse au niveau des sports collectifs et individuels. C'est ainsi que l'amélioration de l'offre de sport, le renforcement du personnel d'encadrement et l'augmentation des moyens financiers, permettront le développement de ce secteur.

JEUNESSE SPORTS			
POTENTIALITES	PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS
Présence d'ASC dans presque chaque village Associations villageoises 1 terrain de football	<ul style="list-style-type: none"> Inorganisation des ASC 	Inorganisation	Sensibilisation des jeunes pour une meilleure organisation des ASC
	<ul style="list-style-type: none"> Mauvaises gestions des compétitions lors des « navétanes » 	Inorganisation	Assainir le climat dans les compétitions
	<ul style="list-style-type: none"> Absences d'infrastructures sportives 	Manque d'infrastructures	Construire un stade fonctionnel, équipé et clôturé Construire un foyer Installation des terrains de football
	<ul style="list-style-type: none"> Absence d'emplois pour les jeunes 	Chômage chronique	Rendre la gestion des FDD saines Financer des projets pour les jeunes
	<ul style="list-style-type: none"> Absence de formation pour les jeunes 	Manque de formation	Créer les conditions de formation en TIC

3.1.4. Allègement des travaux de la femme

Les équipements genre en plus d'être insuffisants sont très inégalement répartis pour permettre aux femmes de mieux s'investir dans les activités de développement. Les équipements sont constitués par les bornes fontaines, moulins à mil, les batteuses les décortiqueuses et les presses à huile. En effet, ils sont presque inexistants dans les zones de Contor et de Toun MBadany en dehors des bornes fontaines et pour celles –ci la zone de n'en compte pas un. Tandis que ceux dont dispose la communauté rurale sont concentrés dans les trois autres zones et notamment au niveau de Sam Thiallé qui abrite l'ensemble de ces équipements mais quand même avec une borne fontaine quasi non fonctionnel.

Il faut dire qu'à l'intérieur de ces zones leur répartition n'est pas des plus judicieuses. Ceci est surtout constaté au niveau de Maka Kaél qui concentre les seuls moulins à mil de la zone. Le regain de vitalité de la production arachidière a généré une activité de transformation très importante qui mobilise beaucoup de femmes. A cet égard il faut noter l'existence de presse à huile qui est aujourd'hui une technologie qui est assez amélioré. On note cependant qu'elle connaît une inégale répartition entre les zones et à l'intérieur de celles-ci. Par ailleurs, l'Etat des équipements en général n'est pas toujours des meilleurs. En effet pour cinq (5) moulins à mil dans la zone de Maka Kaél un (1) seul est fonctionnel.

Quant aux équipements d'économie d'énergie en l'occurrence les foyers améliorés leur utilisation au niveau des ménages n'est pas très courante. Concernant les garderies, elles sont quasi inconnues dans la CR alors qu'au regard du faible niveau de pratique du planning familial, l'entretien des enfants pour les femmes est une véritable corvée. Le tableau que présente les équipements d'allègements des travaux de la femme révèle que la demande est très forte dans ce domaine et les femmes loin s'en faut, sont toujours confrontés aux problèmes de transformation des produits agricoles, à la corvée d'eau à cause de l'insuffisance des bornes fontaines et au mauvais état des puits et à la recherche de bois mort. Ce produit est de plus en plus difficile à obtenir en raison du déboisement et nécessite de très longs déplacements pour s'en procurer. Elles sont aussi confrontées au problème de prise en charge des enfants de base âge qui pèse lourdement sur le calendrier de la femme.

Au regard de ce qui précède, il s'avère qu'elle se libère difficilement de ses taches domestiques pour être toujours présente sur le front l'activité économique en milieu rural et à fortiori pour en occuper le devant de la scène. Il est dès lors nécessaire de mener les efforts qu'il faut pour lever ou atténuer les contraintes et accroître sa contribution au développement de la CR

3.1.5. Promotion de la femme

La situation des équipements d'allègement des travaux de la femme révèle qu'il existe un grand déficit dans la promotion de celle-ci au niveau de cette composante. Elle est presque identique dans le domaine de la formation malgré les efforts faits au niveau de la communauté rurale. Le niveau du capital humain féminin est toujours insuffisante aussi bien en terme de formation qu'en terme de développement organisationnel. Des efforts très importants ont été faits par les partenaires et l'encadrement local. Les femmes ont été formées à l'alphabétisation en wolof avec l'appui du GROCEF et du CLCOP de Kaél. Elles ont suivi une formation en technique de transformation laitière et en technique de fabrication de savon et en teinturerie qui sont des modules introduits par l'ANCAR. Cependant la demande est loin d'être satisfaite. La santé est une composante essentielle de la promotion de la femme en termes d'accès à des soins de proximité et de qualité.

Or au niveau de la communauté rurale ce problème est d'une acuité notoire. Les GPF sont les principales organisations regroupant les femmes pour améliorer leurs conditions de vie. Cependant nous soulignons que leur niveau de développement organisationnel n'est pas à la hauteur de leur ambition et des attentes des populations membres. De plus ces organisations ou groupements sont confrontés à des problèmes de moyens financiers ne permettant pas de mener des activités de grande envergure. Les difficultés rencontrées par l'encadrement local ont négativement impacté la promotion des femmes. L'insuffisance des moyens matériels et logistiques du CADL et du CAR empêche les techniciens locaux de porter l'information et de sensibiliser les femmes sur les opportunités en matière de financement de leurs activités, pour les rendre plus performants ou sur des comportements à adopter en cas de maladie. C'est ainsi qu'elles développent des initiatives très intéressantes surtout en matière d'épargne et de solidarité mais n'arrivent pas à les traduire en activités économiques suffisamment structurantes.

Dès lors l'entrée économique qui semble être la plus pertinente pour valoriser la femme et contribuer à sa promotion n'ouvre pas vers cette perspective. Plus qu'une autre communauté rurale la prégnance de la religion sur la société marque la problématique genre dans certains villages. Aucun statut ou droit ne leur sont reconnus par rapport à l'accès à la terre au matériel agricole ou aux intrants. Par rapport à tous ces facteurs de production elles dépendent entièrement de leur mari. Les focus ont révélé qu'elles occupent les terres les moyens fertiles, elles sont les dernières à démarrer les opérations culturales à cause de la priorité accordée aux hommes pour l'utilisation du matériel agricole. Par conséquent elles

n'arrivent pas à profiter des périodes appropriées de semis se traduisant par des récoltes très médiocres.

Au niveau des institutions la situation est pareille. Les femmes n'ont qu'une faible représentation au sein du conseil. Dans les fédérations d'association comme le CLCOP l'organe dirigeant ne compte que peu de femmes. Le taux élevé d'analphabétisme chez les femmes indique qu'en dépit d'être numériquement faible cette représentation n'est pas non plus de qualité à cause de leur manque de formation. La promotion de la femme et notamment sa responsabilisation dans les sphères de décision familiale et institutionnelle est un atout majeur dans le développement de toute la société. Elle ne fera qu'augmenter et diversifier les opportunités d'améliorer les conditions de vie des populations.

POTENTIALITES	PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS
Présence de GIE ET GPFdes femmes	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'éducation et de formation 	Analphabétisme	Mettre en place des classes d'alphabétisation
	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'organisation 	Inorganisation des femmes	Sensibiliser les femmes pour une meilleure organisation sur le plan juridique et économique
	<ul style="list-style-type: none"> Les Femmes sont absentes aux Instances de décision 	Sous information	Sensibiliser les femmes et créer les conditions pour leurs participations aux instances de décision
	<ul style="list-style-type: none"> Non accès des femmes aux terres de cultures 	Non prise en compte de la dimension genre	Faciliter les conditions d'accès des femmes a la terre
	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'information 	Sous information	Organiser des séances d'information périodiques sur la vie politique et économique et les sujets d'actualités

3.1.6. Situation des groupes vulnérables

Les groupes vulnérables sont constitués par les personnes en situation d'handicap, les personnes âgées, les enfants et jeunes déshérités, les enfants en situation difficile (mendiants, les enfants de la rue, des Daaras), les indigents, les sinistrés, les veuves et orphelins enfants vulnérables (OEV), les familles démunies. Ces groupes vivent une très grande précarité. Les handicapés moteurs sont confrontés à d'énormes problèmes à cause du manque de moyens de déplacements (fauteuils roulants, vélos moteurs), mais aussi à un problème de formation adaptée pour leur insertion économique. Cette situation a été dénoncée au niveau de Kaél où l'on compte près de 60 handicapés regroupés en association. A ces contraintes s'ajoute le manque de moyens financiers pour réaliser leurs AGR

En raison de l'existence de beaucoup de daaras dans la communauté rurale, elle enregistre un nombre important de talibés. Ces daaras ne bénéficient pas de la dynamique de réformes et d'appui pour ces institutions religieuses déclenchée par l'Etat pour les intégrer dans le système éducatif et améliorer la condition de vie des apprenants. Les responsables de ces institutions ayant des moyens extrêmement faibles, les contraintes auxquelles sont confrontées les daaras sont liés à la prise en charge des talibés en termes de nourritures d'habillements et d'hygiène des lieux d'apprentissage. La prise en charge sanitaire également pose des problèmes très aigues. Avec un nombre important de talibés et des moyens financiers dérisoires, le coût de la santé est insupportable pour les marabouts. Les talibés sont confrontés aux pires formes de travail des enfants. Il a été constaté l'existence de daaras sans maître coranique où les enfants sont utilisés pour les opérations culturelles dans les champs l'entretien des animaux de trait et à d'autres tâches comme les corvées d'eau et la recherche de bois mort. Apparemment il s'agit d'une première phase dans l'éducation des disciples qui peut se faire avec ou sans la présence du maître coranique mais qui à beaucoup d'égard livre les enfants à une certaine forme de maltraitance aggravée par la pratique de la mendicité.

Concernant les personnes âgées le problème le plus crucial qui se pose à elles, comme nous l'avons souligné plus haut, concerne leur prise en charge sanitaire qui avait suscité beaucoup d'espoir avec le plan SESAM qui aujourd'hui est de fait supprimé devant le refus des institutions sanitaire d'accepter cette catégorie de la population.

Cette attitude découle du retard de paiement des compensations financières que l'Etat doit à ces institutions qui pour cette raison enregistrent des déficits de plus en plus importants. Il se pose aussi le problème de l'alimentation des personnes âgées qui est souvent pauvres et

très déséquilibrée accélérant leur vieillissement et les rendant très vulnérables. Des observations menées dans certains ménages ont révélé une indigence notoire de nombreuses familles dans la communauté rurale. En effet, malgré l'augmentation des productions agricoles, les conditions de vie des populations ne semblent pas connaître une évolution très favorable. Les périodes de soudure sont toujours insupportables pour le monde rural. La faible rémunération des productions agricoles, la pratique persistante de l'usure, l'endettement, etc. ne permettent pas aux paysans de profiter des bons résultats de l'activité agricole.

L'Etat par l'INPS cherche à appuyer les groupes vulnérables mais ce programme ne semble pas suffisamment impacter dans la communauté rurale. C'est ainsi que des efforts doivent être encore faits dans l'assistance des familles démunies et au-delà de tous les groupes vulnérables pour atténuer la précarisation de leur situation. Cette assistance doit prendre la forme d'un appui conséquent aux daaras en termes de nourriture et de couvertures sanitaires comme pour les écoles primaires, la réalisation de plaidoyer pour l'éradication des pires formes de travail dont ils sont victimes, la restauration du plan SESAM et la création de filet de sécurité comme dans certaines banlieues dakaroises pour réduire la pauvreté des ménages.

POTENTIALITES	ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE		
	PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS
Franco arabe daaras	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de toilettes 	Manque d'infrastructures	Construire des toilettes
	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de clôture 	Manque d'infrastructures	Clôturer les écoles franco arabes
	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'ombrage 	Manque d'organisation	Reboisement dans les cours des daaras et écoles arabes
	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de sécurité aux enfants devant les chiens enragés 	Insécurité	La vigilance des enseignants doit être renforcée Créer des conditions de protection des enfants

3.1.7. Diagnostic secteur de l'Hydraulique

Les forages, les bornes fontaines, le réseau d'adduction d'eau et les puits sont les principaux équipements et infrastructures hydrauliques de la communauté rurale de Kael. Pour ce qui concerne les forages la communauté en compte deux (2) dont un seul fonctionnel abrité par le village centre Maka Kael. Le problème qui se pose pour ce forage est la salinité de l'eau par conséquent impropre à la culture. Il faut ajouter à cela les problèmes de panne et les coupures d'électricité qui entraînent des arrêts fréquents de l'équipement. Le réseau d'adduction d'eau reste globalement important et la couverture en bornes fontaines publiques qui est son corollaire est assez satisfaisante. En effet les besoins en eau de la CR sont couverts à 80%. Ce qui correspond à un rapport de 35 village sur près de 43 desservis par le château d'eau de Kaél d'une capacité de 700m³. Les zones qui ne sont pas entièrement couvertes sont celles de Fass Kaél alimentée par des forages relevant de communautés rurales voisines qui connaissent des pannes fréquentes. Au niveau de l'adduction d'eau, le problème soulevé est la mauvaise conception des canalisations. La zone de Sam Thiallé en est la principale victime. Les femmes passent de très longues heures devant la seule borne fontaine du village qui ne laisse échapper qu'un mince filet d'eau. La communauté rurale enregistre beaucoup de puits mais la plupart d'entre eux ne fonctionnent pas pour pallier la rupture de fourniture d'eau des forages.

L'alimentation en eau du cheptel n'est pas suffisamment prise en compte par l'hydraulique communautaire, Ce qui crée des surcharges au niveau des bornes fontaines, très inadaptés pour l'abreuvement du bétail, surtout en saison sèche. Ceci est dû à la faiblesse de la capacité des abreuvoirs, à leur nombre insuffisant et à leur mauvaise répartition sur l'espace. En effet la communauté rurale ne compte que deux abreuvoirs tous au niveau de Maka Kaél. L'institution assurant la gestion des forages est l'ASUFOR constituée d'un comité directeur et d'un conseil d'administration regroupant l'ensemble des villages utilisant l'équipement et d'autres organisations communautaires de base. Ses principales tâches sont la supervision de l'utilisation de l'eau pour les usages humains et animaux, la fixation des prix facturés par rapport à ces différents usages, l'entretien de l'équipement et l'appui aux branchements individuels. L'ASUFOR se réunit une fois par mois au niveau de son comité directeur. Elle a à son actif près de deux cent cinquante points d'eau. Le taux de recouvrement étant relativement satisfaisant les contraintes de la structure sont surtout constituées par les difficultés financières et surtout l'insuffisance des moyens financiers qui permettent de réparer ou d'éviter les pannes de la pompe à eau l'achat de groupe électrogène pour faire fonctionner les forages en cas de coupure de courant, l'appui aux branchements individuels.

Au niveau de l'assainissement il faut souligner l'absence totale dans la communauté rurale de réseau d'assainissement eaux pluviales et eaux vannes. A la faveur de la modernisation de l'habitat les populations utilisent de plus en plus les fosses septiques dont l'entretien pose des problèmes. Cependant la pénétration des latrines sur l'ensemble de la communauté rurale est en encore insuffisante.

Concernant le ramassage et l'évacuation des ordures ménagères. Ils se font de manière strictement individuelle en dehors des opérations « set-setal ». C'est ainsi qu'on assiste à l'existence de beaucoup de dépôts sauvages même si les populations connaissent l'intérêt de ces ordures pour la fertilisation des champs.

Par rapport aux objectifs du millénaire l'accès à l'eau potable est limité par la très mauvaise qualité de l'eau des forages qui fournissent l'essentiel de l'eau utilisée dans la communauté rurale; impropre à la consommation cette eau sert à l'usage domestique et à l'alimentation du cheptel. Donc malgré les investissements réalisés l'accès à une eau de qualité reste toujours un problème.

Aussi est –il nécessaire d'augmenter les capacités en eau de la communauté. Pour cela la réfection des puits non fonctionnels et l'amélioration des conditions d'exhaures permettraient d'accéder à une eau de meilleure qualité avec des sources d'approvisionnement assez diversifiées.

TABLEAU N°8 : SYNTHESE DIAGNOSTIC HYDRAULIQUE

POTENTIALITES	HYDRAULIQUE		
	PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS
A.EP	<ul style="list-style-type: none"> Forte salinité de l'eau 	Nappes salées	Désaliviser l'eau – creuser des puits hydraulique
1 FORAGE KAEL	<ul style="list-style-type: none"> Faible pression de l'eau 	Défaut de canalisation	Revoir et réhabiliter les canalisations à partir du forage
Existence ASUFOR	<ul style="list-style-type: none"> Manque de couverture hydraulique 	Manque d'infrastructures	Doter les concessions de borne fontaines individuelles
EXISTENCE D'UN FORAGE NON FONCTIONNEL	<ul style="list-style-type: none"> Faible capacité de rétention des mares 	Manque d'aménagement	Transformer les mares suivantes en bassin de rétention :
la plus part des villages disposent de robinets (sauf pour les villages de Type, Rasso, Amadyeli peul, Sam Thiallé, Fass Kael etc.) 2 abreuvoirs au forage dont un non fonctionnel1 potence			Mare Ndiadia – Contor 1 (4 mois) Youmbé ndiany - Contor 1 (4 mois) YouIndou – Contor 1 (3 mois)
37 BF			
84 BP			
04BC			

3.2. Le cadre institutionnel et organisationnel de la communauté rurale

3.2.1. Les organisations communautaires de base

La typologie des organisations communautaires de base laisse apparaître l'existence de nombreuses organisations à caractère économique et social tels que les groupements de promotion féminine (GPF) et ou les GIE, les sections villageoises (SE), les associations villageoises de développement (AVD), les ASC et de nombreuses Dahiras. Selon le tableau ci-dessous Les groupements féminins sont les organisations les plus répandues, suivis des GIE et des ASC.

TABLEAU N°9 : SYNTHÈSE DE LA SITUATION DES OCB

TYPE D'OCB	NOMBRE	ACTIVITES MENEES
GIE	09	Agriculture, élevage, petit commerce
GPF	18	Petit commerce, embouche ovine, crédit revolving
Sections villageoises	3	
ASC	04	Sport, assainissement, causeries
Comité de santé	01	Sensibilisation sur le PEV, les consultations prénatales
ASUFOR	01	Gestion des revenus engendrés par la vente de l'eau, suivi et entretien réseau hydraulique
APE	04	Appui au bon fonctionnement des établissements scolaires

A la faveur de l'encadrement et notamment des activités menées par le CAR une bonne partie de ces groupements est entrain d'acquérir un statut juridique pour devenir des GIE. Ils interviennent dans le petit commerce, l'embouche et le crédit revolving. Pour ce qui concerne l'embouche, il faut signaler l'existence d'une organisation très porteuse qui est le directoire des femmes éleveurs. En raison des difficultés de commercialisation des productions arachidières, des groupements s'activent dans la transformation pour la production de l'huile d'arachide.

Cependant cette activité est plus pratiquée au niveau individuel. La transformation d'autres produits locaux sont un des domaines privilégiés de certains groupements comme à Maka Kael. Les ressources financières de ces groupements proviennent essentiellement des cotisations de leur membre mais aussi des institutions financières décentralisées au niveau de la zone. Les femmes en effet bénéficient des fonds sous forme de prêt logés dans ces institutions par des programmes de l'Etat, les collectivités locales ou des partenaires. Il s'agit en particulier du crédit femme, de l'ANCAR, du fonds de levier de l'ASPRODEP et des fonds alloués par le conseil rural ou le conseil régional (en cours actuellement).

Les autres GIE ont comme principales activités l'agriculture et l'élevage et plus précisément l'embouche. Ils sont appuyés quasiment par les mêmes fonds que les femmes. Quant aux sections villageoises elles sont très peu dynamiques en raison de la disparition de leur fonction, suite aux nombreuses mutations intervenues dans la commercialisation de l'arachide, la distribution des intrants agricoles, etc. Les AVD sont des organisations à l'échelle des villages elles interviennent dans l'entraide et la solidarité mais aussi dans l'hygiène et la salubrité. Elles mènent même quelque fois des actions de développement comme la réalisation de champs collectifs. Les ASC sont en nombre peu important comme nous le soulignons tantôt. Comme leur nom l'indique elles mènent des activités culturelles et sportives. Cependant elles s'intéressent de plus en plus aux AGR surtout avec l'appui du conseil rural sur les fonds destinés à la jeunesse.

Les organisations communautaires enregistrent la présence de la Maison des Eleveurs strictement réservée aux éleveurs. Cependant la plupart de ses membres déplore la profonde léthargie dans laquelle elle est plongée depuis presque sa création. La mouvance associative s'est enrichie d'une nouvelle structure en l'occurrence le syndicat jappando qui regroupe l'ensemble des producteurs de la communauté rurale. Il constitue une structure interface entre l'Etat et ces producteurs qui lui confient parfois certaines tâches relevant de ses interventions en direction des agriculteurs ou des producteurs en général.

C'est ainsi qu'il s'est illustré dans le contrôle et la distribution des semences. La communauté rurale compte de nombreuses Dahiras qui sont des organisations d'obédience religieuse mais qui étendent leurs activités quelque fois jusqu'aux AGR. L'ensemble de ces organisations connaît très peu de dynamisme à cause des nombreuses difficultés auxquelles elles sont confrontées. Ces difficultés résultent de manque de moyens financiers, d'un déficit notoire d'encadrement et de formation et de manque de moyens matériels pour mener à bien leurs activités.

3.2.2 Les cadres de concertation

Le CLCOP peut être considéré comme le seul cadre de concertation existant dans la communauté rurale. Il regroupe l'ensemble des organisations de producteurs comme son nom l'indique. C'est un cadre dans lequel les structures membres apportent des solutions à leurs difficultés surtout en matière de développement organisationnel et en particulier pour le financement de leurs activités. Le CLCOP est une institution créée par le CNCR par le biais de l'ASPRODEP qui a mis à la disposition des organisations membres au niveau du CMS un fond (fond de levier) pour appuyer leur AGR et leur garantir dans une certaine mesure l'accès au crédit. L'entrée de l'ASPRODEP au niveau des CR est L'op porteuse (le groupement des femmes de Kael pour la CR de Kael) au nom duquel les fonds sont versés. Le CLCOP a pu en outre appuyer les femmes pour bénéficier de prêt au niveau du PAMECAS, et au niveau du CMS pour le crédit femme qui est un autre fond alloué aux GPF. Présentement le CMS a arrêté l'octroi de crédit aux femmes sur la garantie du CLCOP sur le fonds de levier, à cause de l'arrêt du financement de l'ASPRODEP dont le deuxième financement arrive à terme au mois de juin. 9 organisations dont 7 groupements de femmes ont déjà obtenus des crédits sur le fonds de leviers sur l'ensemble de la communauté rurale. Les crédits alloués ont été entièrement remboursés. Cependant ces crédits sont extrêmement faibles comme nous l'avons souligné tout le long de ce diagnostic. Le CLCOP a permis aux femmes de bénéficier de formation en matière de transformation des produits laitiers de produits agricoles et de fabrication de savon au niveau de Kael.

En dehors du CNCR il est appuyé par l'ANCAR dans les démarches pour pallier l'absence de l'ASPRODEP et garantir l'accès au crédit aux GIE qui en font la demande. Les difficultés rencontrées par le CLCOP sont nombreuses. Il faut dire l'adhésion des populations n'est pas très effective car le CLCOP appuie les organisations ayant un statut juridique qui seules peuvent bénéficier d'un financement. En outre même si la mouvance organisationnelle est importante peu d'organisations connaissent les procédures pour obtenir cette reconnaissance, par conséquent elles ne pourront pas bénéficier de prêts par l'entremise du CLCOP. Après avoir libéré leur droit d'adhésion les organisations membres n'honorent pas souvent leur cotisation. Le CLCOP est ainsi handicapé dans ses activités de sensibilisation pour permettre aux op de bénéficier des fonds.

3.2.3 Le partenariat et la coopération décentralisée

La CR de Kaél fait partie des communautés rurales du département les moins fournies en partenaire au développement. Le paysage institutionnel de la CR montre une faible présence de structures d'intervention externes.

L'arrondissement a eu à bénéficier de l'intervention du programme de coopération internationale communale Gesves-Diourbel qui a pour objectif de contribuer au renforcement des capacités des collectivités locales à prendre en charge leur propre développement.

C'est dans ce cadre qu'un pôle de développement local (PDL) a été créé dans l'arrondissement et qui a son siège à Kaél (maison communautaire). Le pôle de développement local est équipé par le programme d'un ordinateur et du matériel de bureau. Les principaux bénéficiaires des programmes sont les élus locaux, les ASCCOM, les OCB et les agents du développement local.

Le tableau ci-dessous donne des indications sur les autres partenaires et programmes de la communauté rurale. Ces programmes portent sur des domaines aussi variés que l'activité agricole, l'appui au développement local, la santé que la micro-finance.

TABLEAU N°10 : PROJETS ET PROGRAMMES

PROJETS OU ORGANISMES	DOMAINES D'INTERVENTION	GROUPES CIBLES
ANCAR	Conseil agricole et rural	Producteurs / OCB de la CR
OPS	Commercialisation de l'arachide et de semences	Producteurs / OCB de la CR
ARD	Appui au développement local	CR /OCB /institutions locales
PNDL	Appui aux collectivités locales (infrastructures, renforcement intentionnel, lutte contre la pauvreté	CR / villages / OCB / services décentralisés
PRN	Lutte contre la malnutrition	Les enfants de la CR
PAM	Lutte contre la pauvreté (banques céréalières)	Population locale
CMS MBACKE	Micro crédits / épargne	Producteurs / OCB
MEC des GPF de l'arrondissement	Micro crédits	GPF / individuels
FDEA	Micro crédits / épargne	Producteurs / OCB
PAMECAS	Micro crédits / épargne	Producteurs / OCB
CADL	Appui au développement local	CR / OCB de la CR
CHILD FOUND	Appui à la santé	Population / poste de santé

L'analyse faite de la présence et l'action des structures d'appui au développement dans la CR, a montré que, l'efficacité et la pertinence de leurs actions ne font aucun doute au vu des réalisations effectuées et de leurs réponses aux besoins des populations.

3.2.4. Les institutions communautaires

➤ La Sous-préfecture

Il est la structure chargée de la gestion de l'entité administrative constituée par l'arrondissement dirigé par le Sous-préfet. Le sous-préfet est l'autorité administrative déconcentrée dans l'arrondissement de Kael. Il représente le Président de la République, le Premier Ministre et tous les ministres.

Il exerce un certain nombre de fonctions :

- une fonction de représentation,
- une fonction de coordination et d'impulsion du développement au niveau de la circonscription,
- une fonction de sécurité générale sur les personnes et leurs biens,
- une fonction de coordination, d'animation, d'impulsion et de contrôle du fonctionnement des services de l'Etat dans la circonscription,
- une fonction de contrôle administratif de la légalité des actes des collectivités locales dans le cadre de la décentralisation,
- une fonction de mise en application des mesures contenues dans les Lois et règlements.

Il a une mission de gestion des affaires religieuses et coutumières, de gestion des affaires politiques et syndicales (respect de la procédure de création de partis politiques et de syndicats) et enfin de gestion des associations d'une manière générale.

➤ Le CADL

Le Centre d'Appui au Développement local ou CADL (ex Centre d'Expansion rurale polyvalent) est un démembrement de la Direction d'Appui au Développement local du Ministère chargé des Collectivités locales. Le CADL est localisé dans le village de Kael, chef-lieu de l'arrondissement qui porte le même nom. Le CADL a pour mission d'encadrer les communautés rurales de l'arrondissement de Kael dans tous les domaines liés au développement local. Il est composé de tous les services du développement rural et du développement social (pêche, élevage, agriculture, horticulture, développement social).

Le CADL appuie les communautés rurales dans l'élaboration du Plan local de Développement (PLD).

Toutefois, le CADL souffre d'une insuffisance de moyens financiers, logistiques, etc. Cette situation limite sa capacité d'intervention et d'encadrement, aussi les communautés rurales font souvent recours aux ONG, Programmes ou projets, afin de mettre en place des stratégies de développement.

➤ ***Le poste vétérinaire et la brigade forestière***

Le service des eaux travaille dans des actions d'appui à la préservation de l'environnement. Au niveau de l'élevage, il existe un chef de poste vétérinaire qui a une mission d'appui-conseil aux éleveurs, de surveillance épidémiologique, de contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et de supervision des activités menées par les vétérinaires privés dans la CR. Les campagnes de vaccination annuelle sont assurées par un opérateur privé (cabinet vétérinaire de Mbacké). Il ne faut noter que la CR de Kael ne dispose elle-même d'aucune infrastructure d'élevage et des eaux et forêts.

➤ ***Le service sanitaire***

Il existe un poste de santé et une maternité au siège de la CR (Maka Kael). Il est dirigé par un infirmier d'Etat, épaulé dans ses tâches par une sage et deux matrones. L'absence de case de santé dans la CR est à souligner

➤ ***L'éducation***

La CR dépend de l'inspection départementale de l'Education de Mbacké. Une école primaire française, trois écoles franco-arabes, une case des tous petits et un CEM existe dans la CR. Le taux brut de scolarisation est à – 30%.

➤ ***Le conseil rural***

Il a pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, éducatif, social et culturel pour l'intérêt des populations. Pour ce faire, il élabore le budget, le plan local de développement et des programmes d'investissement. Le conseil rural est structuré en huit (08) commissions dont une seule fonctionne. Il s'agit de la commission domaniale qui a travaillé sur au moins 6 cas de conflit portant sur les parcours de bétail. La structure du conseil rurale révèle une faible présence de femmes par rapport aux hommes. Il en est de même des jeunes par rapport aux adultes.

Quant au niveau d'instruction elle est notoirement faible et assez diversifié. Sur trente trois (33) conseillers huit (8) seulement ont fréquenté des classes du niveau secondaire et deux seulement (2) seulement du niveau primaire. Il reste évident alors que les conseillers ont besoin d'être renforcé pour mieux jouer leur rôle. Cependant il est signalé que les conseillers n'ont pas bénéficié de formation.

Au plan financier le budget s'élève à vingt sept millions (27 000 000F). Il est essentiellement alimenté par le fonds de dotation octroyé par l'Etat pour la mise en œuvre des compétences transférées et les recettes issues des taxes et impôts que doit percevoir la communauté rurale.

Elle bénéficie également d'un appui du BCI d'un montant de 11 956 000 pour la réalisation de projet d'adduction d'eau de réfection d'écoles arabes et de foyer des jeunes. La répartition du fonds de dotation révèle que un million (1 000 000F) a été affecté au secteur de la jeunesse, environ deux millions huit cent milles (2 800 000) à la santé, un peu plus de deux millions huit cent soixante mille (2 860 000) à l'éducation et un million (1000 000) à la culture. On peut noter que part la plus importante du fonds de dotation est affectée à l'éducation et la santé. Sur son propre budget le conseil rural finance également presque les mêmes secteurs en l'occurrence la santé (le conseil de santé) la jeunesse et l'éducation pour des montants respectifs de cent milles francs (100 000F), trois cent cinquante mille (350 000 F) et six cent cinquante mille neuf cent cinquante mille (650 950F). Il s'avère d'après ce qui précède que les moyens financiers de la communauté rurale sont extrêmement faibles pour appuyer le développement local (voir tableau ci-dessous).

TABLEAU N°11 : DES RECETTES ET DEPENSES DES BUDGETS 2009 ET 2011

ANNEES	RECETTES FONCTIONNEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT	TOTAL	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES D'INVESTISSEMENT:	TOTAL
2009	15 806 950	34 830 000	50 636 950	12 711 203	27 951 925	40 663 128
2011	10 788 141F	73 691 540F	84 479 681	10 788 141F	73 691 540F	84 479 681F

NB pour 2011 il s'agit du budget prévisionnel alors que pour 2009 c'es le budget réellement exécuté

Rapporté à la population totale et si l'on considère l'année 2011 les prévisions d'investissement par habitant s'élèvent à un peu plus de treize mille francs (13 000 F). A l'évidence ce montant est extrêmement faible pour le relèvement des conditions de vie des populations. Il découle de la faiblesse des recettes causée par le bas niveau de

recouvrement de la taxe rurale (50%) et des autres impôts et taxe mais aussi celui de la déclaration de l'Etat civil. Le fonds de dotation également reste dérisoire au regard de la demande en matière de santé et d'éducation par exemple.

Du fait de l'insuffisance de leurs capacités financières d'intervention, les collectivités locales sont appuyées par des partenaires au développement. Malheureusement la communauté rurale n'en bénéficie pas encore.

➤ **Les institutions financières**

Les GPF de l'arrondissement disposent d'une mutuelle d'épargne et de crédit qui a son siège à Kael. La MEC fonctionne avec des ressources financières faibles gérées par une gérante qui n'a reçu aucune formation en gestion comptable. Ainsi la MEC octroie des crédits à ses membres après adhésion et achat de carnet. Puisque la MEC ne détient pas actuellement assez de ressources financières, le financement est tablé à 50 000f par personne avec un taux d'intérêt de 8% sur une échéance de remboursement de 05 mois.

En plus de cette MEC ces mêmes femmes détiennent 04 caisses de solidarité qui fonctionnent sur crédit revolving avec l'appui du chef du CADL. A l'instar des autres zones de l'arrondissement, le CMS et la FDEA sont présentes dans la CR à travers des activités de crédit aux groupements de producteurs.

3.3. Infrastructures et équipement d'appui à la production

3.3.1. Infrastructures routières et transport

Comme infrastructure routière la communauté rurale compte un tronçon de route butinée de 15km et de route latéritique de 18km la reliant à la communauté rurale de Touba. La CR dispose aussi de nombreuses pistes ordinaires qui permettent la circulation à l'intérieur de son terroir. Kael fait partie des communautés rurales les plus accessibles du département de Mbacké, quand bien même elle reste enclavée dans l'ensemble.

TABLEAU N°12 : SECTEUR TRANSPORT

POTENTIALITES	CONTRAINTES	SOLUTIONS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Charrettes ✓ Voiture ✓ Route butinée ✓ Route latéritique ✓ Piste de production ✓ Horaire ✓ Existence de TATA 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Inexistence garage formalisé dans la zone ✓ insuffisance de véhicules de liaison et de charrettes ✓ Cherté de la location des taxis 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place par la CR de garage ✓ Baisse des tarifs et baisse du prix du carburant par l'Etat ✓ Multiplier les circuits vers l'intérieur de la CR ✓ Organiser les chauffeurs de la CR

Au niveau du transport le moyen le plus représenté dans la communauté rurale est constitué par les charrettes qui assurent aussi bien le transport des personnes que des marchandises, mais aussi de l'eau et des produits agricoles et forestiers. Les automobiles sont un moyen de transport très utilisé mais le parc est insuffisant et entraîne une faible fréquence des navettes entre Kael principal point de rupture de charge au niveau de la communauté rurale et l'extérieur. Le transport souffre surtout de la faiblesse du réseau de route bitumée et de piste de production.

La seule route bitumée desservant la communauté rurale ou tout au moins sa partie la plus importante est celle reliant Kael à la route Mbacké Kaffrine. Cette route est dans un très mauvais état. Il en est de même des pistes en terre impraticables surtout en saison des pluies. La communauté rurale est aussi très affectée par son niveau élevé de sous équipement en matière de transport portant sur l'absence de gare routière, créant une inorganisation marquée de ce service. Il découle de cette situation le coût très élevé des tarifs fixés quelques fois par les transporteurs eux-mêmes. Par ailleurs, un énorme problème de sécurité se pose au niveau du secteur dû aux surcharges des véhicules de transport de personnes qui dépassent largement le nombre de voyageurs autorisés.

3.3.2 Commerce

Les équipements commerciaux sont constitués par les boutiques, les tables et les marchés hebdomadaires et quotidien La CR dispose d'un marché hebdomadaire qui permet aux populations d'écouler leurs productions agricoles et animales et s'approvisionner en denrées de première nécessité, en matériel agricole, etc. Ce marché en raison de l'enclavement de la zone de Kael ne connaît pas une très grande importance. Il est très faiblement aménagé et

créé de sérieux problèmes d'hygiène et de salubrité dans le village de Kael qui l'abrite. Quant au marché quotidien le seul existant dans la CR est également abrité par le village centre. Il est surtout marqué par le nombre insuffisant de cantines et de tables obligeant les vendeurs et surtout les vendeuses à disposer leurs marchandises à même le sol. Ce marché est également sous équipé ne dispose pas de toilette et pose des problèmes d'hygiène et de sécurité. La zone souffre de l'approvisionnement en produits maraîchers et de pêches frais. La mauvaise qualité de l'eau ne favorise pas la culture maraîchère et le manque d'équipements de conservation ne permet pas la disponibilité de poissons de qualité. Le poisson sec en revanche est très accessible et constitue l'un des principaux apports de protéines animales dans la CR.

L'approvisionnement en viande malgré l'importance de l'élevage pose aussi des problèmes en raison de la faiblesse de la demande. Dans la CR on note l'existence de boutiques qui s'approvisionnent à partir de Touba ou Mbacké. Elles sont en nombre insuffisant et en dehors de Kael on n'en rencontre presque pas dans les autres villages. Elles mettent à la disposition des populations les denrées de base en général. Il faut noter cependant l'existence d'un déficit dans l'approvisionnement en matériaux de construction dont les populations se procurent souvent dans des conditions très difficiles. Les tables en revanche sont enregistrées presque dans tous les villages et constituent le principal équipement utilisé par les femmes, pour écouler leur produit au quotidien, dans le cadre leurs activités de petit commerce. Les principales contraintes à l'activité commerciale sont le manque de moyens financiers, l'éloignement du principal lieu d'approvisionnement (Mbacké ou Touba), le mauvais état des routes, l'état de quasi délabrement du marché hebdomadaire de Kael et ses mauvaises conditions d'hygiène, l'insuffisance des tables et des cantines, la faiblesse des boutiques dans les autres parties de la CR et l'augmentation abusive du prix des denrées.

Les solutions qui peuvent être envisagées sont le déménagement du marché de Kael sur la route Mbacké Kaffrine avec la réalisation d'aménagements extérieurs pour ce marché (aire de parcage des animaux, réalisation de cantines et de toilettes, etc.), la réfection du marché quotidien et l'amélioration des conditions d'hygiène et de salubrité, l'augmentation des cantines et des tables, la création de boutique témoin dans les villages pour permettre l'approvisionnement des denrées à des prix homologués, la création d'une structure de conservation de légumes et de poissons, etc.

TABLEAU N°13 : SECTEUR COMMERCE

POTENTIALITES	CONTRAINTES	SOLUTIONS
<p>Existence d'un Marché permanent à kael</p> <p>centre crée depuis 1978 Marché hebdomadaire à Kael centre le jeudi</p> <p>Existence d'une Route délabré Kael croisement</p> <p>Bridage déjà construite et équipés</p> <p>Terrain du Daaras octroyé par la CR</p> <p>Existence de boutique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Inexistence de hall de marché ✓ Perte de temps énormes pour les femmes qui font Mbacké pour l'écoulement de produits ✓ Nombre de boutiques insuffisantes par rapports à la taille de la population ✓ Absence de commerçants grossistes ✓ Difficulté des populations de se déplacer surtout pendant l'hivernage ✓ Manque de moyen financiers et difficulté d'accès aux institutions de micro finance ✓ Cherté du prix d'achat élevé des produits de rente (mil, arachide, niébé) ✓ Absence d'unité de transformation et de conservation des produits céréaliers ✓ Mauvais état de la route à partir du centre de Kael au croisement ✓ Daaras non fonctionnel et non aménagé 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organisation et attribution de louma par la CR à sam thialé ✓ Faciliter l'accès des commerçants aux crédits ✓ Mise en place d'une unité de transformation des produits céréaliers ✓ Mise en place d'un magasin grossiste ✓ réfection de la route Kael au croisement ✓ Mise en place d'une unité de conservation des produits halieutiques et bétail (viande et lait) ✓ Aider au démarrage de la brigade mise en place depuis 2010 et mise en place d'un comité de vigilance pour les villages éloignés ✓ Délocaliser le louma de Kael au niveau de la national Mbacké ✓ kaffrine pour plus d'affluence et de visibilité Faciliter l'accès au financement des GPF et GIE d'éleveurs

3.3.3 Télécommunications/ Energie

La CR a une couverture relativement bonne en réseau GSM. Les fréquences radio y sont également captées dans des conditions assez acceptables. Les opérateurs téléphoniques du Sénégal orange, Tigo et Expresso, ont installé des antennes qui desservent la CR même si on note des pertes de réseau dans certains villages ayant une position non favorable. Le téléphone portable est le principal moyen de communication des populations qui sont parfois confrontés à des problèmes de recharge. Dans certains villages, le téléphone mobile a permis de mettre en place un réseau de vente de crédit (carte, izi et seddo) qui est une source d'emploi pour les jeunes.

Concernant l'énergie et l'électricité en particulier la CR est branché au réseau basse tension mais très peu de villages sont concernés. En effet ce réseau ne couvre que les zones de Kael et de Sam Thiallé respectivement avec une pénétration de 10 % et de 50%. Il faut noter que pour Sam Thiallé seul l'éclairage public existe les ménages ne sont pas encore approvisionnés. Ainsi les bougies et les lampes torche pallient de manière d'ailleurs bien dérisoire le déficit dans ces divers domaines. Les perspectives d'électrification sont faibles malgré la très forte demande au niveau des populations même s'il existe un projet de panneaux solaires avec

TABLEAU N°14 : SECTEUR ENERGIE

POTENTIALITES	CONTRAINTES	SOLUTIONS
Existence de réseau basse tension desservant les villages de Maka Kael, Sam Thiallé, Mbagne Séo, Keur serigne Cheikh	Eloignement de certains villages par rapport à la ligne	Extension du réseau électrique basse tension
	Inexistence de branchements individuels au niveau de Sam Thiallé	Appui pour le branchement des concessions à l'électricité
	Absence de panneaux solaires	Dotation en panneaux solaires
	Coût élevé du gaz butane	Réduction du prix du gaz

L'ASER. Le gaz butane comme source d'énergie est faiblement utilisé à cause de son coût très élevé hors de portée des populations rurales. Le pétrole lampant est une source d'énergie couramment utilisée par les ménages mais son coût est de plus en plus élevé et l'approvisionnement n'est pas systématiquement assuré dans certaines zones. Par conséquent la principale source d'énergie utilisée est le bois et dans une moindre mesure le charbon de bois. En raison de la sécheresse et de la désertification et du déboisement abusif, c'est une denrée qui devient de plus en plus rare. L'absence de foyer amélioré et l'augmentation de la demande sont à l'origine de cette situation.

3.4 Activités économiques

3.4.1 Agriculture

Ils portent sur la pluviométrie les terres cultivables, les intrants agricoles, le financement de l'activité agricole, l'élevage et l'artisanat, les points de collecte pour la commercialisation de l'arachide, l'encadrement local, la mouvance associative, etc.

TABLEAU N°15 : SECTEUR AGRICULTURE

POTENTIALITES	CONTRAINTS	SOLUTIONS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de zone cultivable ✓ Accès au financier (par dévolution, héritage) ✓ Possibilité d'emprunt de terres ✓ Existence d'animaux de traite, de machines agricoles, batteuses de mil ✓ Pluviométrie abondantes ces deux dernières années ✓ Engrais semences ✓ ANCAR, CADL ✓ Lieu de commercialisation (TOUBA) ✓ Pratique jachère (sud) ✓ Artisanat ✓ Fumure animaux intégration agriculture élevage ✓ Conflits fonciers rares ✓ Les produits arachide, mil, niébé, manioc, pastèque, « bissap » 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La plus part des terres sont détenues par les marabouts ✓ Insuffisance des terres cultivables ✓ La pression sur les terres ✓ Pauvreté des sols à cause de la déforestation de l'érosion éolienne et de la surexploitation ✓ -rendements très faibles ✓ mauvaise répartition des pluies ✓ Insuffisance et mauvaise qualité des semences ✓ Présence d'insectes prédateurs et surtout d'acridiens ✓ Maque de produits phytosanitaires ✓ Insuffisance des animaux de trait, ✓ Vétusté et rareté du matériel agricole ✓ Vol du cheptel de trait ✓ Problème de vivres de soudures ✓ -suspension de la convention entre leCMS et l'ASDRODEP ✓ Manque de dynamisme du CLCOP ✓ Léthargie du syndicat ✓ Retard dans le démarrage effectif de la campagne de commercialisation. ✓ Rupture des fonds de l'opérateur ✓ Insuffisance des fonds de l'opérateur ✓ Manque de moyens financiers matériels et logistiques du CADL et de l'ANCAR 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Application effective de la loi sur le domaine national ✓ Fertilisation des sols en luttant contre l'érosion des sols et l'intégration agriculture élevage. ✓ Vente à crédit et à une période favorable des semences et des engrais ✓ Amélioration de la qualité des semences ✓ Modification du mode de distribution des semences (100kg/homme, 50kg/femme), ✓ Augmentation de la quantité et diminution du coût des engrais ✓ Augmentation de la quantité et diminution du prix des produits phytosanitaire pour mieux lutter contre les acridiens ✓ Vente à crédit et à des prix étudiés du matériel agricole, ✓ Réduire les procédures d'acquisition du matériel agricole ✓ Augmentation des motoculteurs ✓ Distribution de vivre de soudure ✓ -installation des opérateurs avec des moyens suffisants dès l'ouverture de la campagne pour éviter les circuits parallèles de commercialisation ✓ Augmentation des moyens du CADL et de l'ANCAR, ✓ -dynamisation du mouvement associativo-syndical

La pluviométrie est jugée abondante en particulier ces trois dernières années, les pluies sont généralement bien réparties. Les terres cultivables occupent presque l'ensemble de la communauté rurale en dehors d'une zone de carrière située dans la zone de Sam Thiallé vers le nord de la communauté rurale où, la couche latéritique est affleurant. Les sols sont de type Deck, mais on rencontre des formations Deck- Dior et Dior dans certaines parties de la CR. Les intrants agricoles sont constitués par les semences, les engrais et pesticide, le matériel agricole et les animaux de trait. Les semences comme la plupart des autres intrants sont mises à dispositions des agriculteurs par l'Etat.

Vendus au comptant mais subventionnées, elles sont distribuées aux communautés rurales par une commission siégeant au niveau communauté rurale et présidée par le responsable local du syndicat diappando. Le quota de chaque village est distribué en fonction de son nombre d'imposables. D'après les focus les quantités distribuées se situent entre 50 et 12kg. Les engrais sont octroyés dans les mêmes conditions. Mais la majeure partie des paysans s'appuient sur les institutions financières décentralisées pour obtenir des crédits de campagne pour se procurer des semences.

Quant aux pesticides les agriculteurs s'en procurent individuellement au niveau de Mbacké et de Touba. Le matériel agricole constitué en dehors des outils aratoires traditionnels, par les semoirs, les houes, et autres bâtis, enregistre une importante innovation qui se décline par l'avènement d'un machinisme naissant. En effet, on note la présence de motoculteurs équipés dans la zone. La prépondérance de l'activité d'élevage dans la communauté rurale est un atout important pour l'agriculture, à cause des difficultés rencontrées par les populations pour se procurer de l'engrais. Il en est de même de l'artisanat pour la réparation du vieux matériel existant et la fabrication du petit matériel.

Pour la commercialisation la zone a bénéficié effectivement de la présence d'un opérateur mais la véritable opportunité en matière de commercialisation est constituée par la proximité de la ville de Touba et la présence de marchés hebdomadaire. A défaut d'un encadrement rapproché des agriculteurs la zone enregistre la présence de **l'ANCAR** à travers la présence d'un **CAR** qui comme son nom l'indique fait de l'appui conseil et intermédiation en collaboration avec le CLCOP.

Cet agent est en effet d'un grand apport pour les nombreuses organisations qui existent dans la communauté rurale et notamment les groupements féminins. En dehors du CLCOP la communauté rurale abrite au niveau faîtière un démembrement local du syndicat « diappando », à qui l'Etat a transféré les opérations de distribution.

Le problème des terres se pose avec beaucoup d'acuité dans la communauté rurale, moins en terme de superficies disponibles qu'en terme de qualité à cause de son appauvrissement très avancé, qui pousse beaucoup d'agriculteurs à en rechercher hors de leur terroir. La surexploitation, l'érosion éolienne favorisée par la déforestation et le manque de protection des sols sont à l'origine de cette situation. Elle est surtout marquée dans les zones de Kael et de Fass Kael. En revanche dans zone de Sam Thiallé. Les disponibilités foncières en plus d'être pauvres et dégradées sont de plus en plus grignotées par l'extension de la commune de Mbacké¹. S'il existe un phénomène d'accaparement des terres par des familles et des autorités religieuses les liens de solidarités existant au sein des villages et entre villages atténuent les difficultés d'accès à la terre pour certaines catégories de la population (étrangers, villageois d'installation récente). Il faut souligner que l'absence de mainmise du conseil rural sur le foncier est une véritable contrainte pour l'agriculture.

Le départ vers Touba de pans entiers de villages ou de villages entiers, laisse libre d'importantes superficies sans qu'elles soient réaffectées par l'instance communautaire à des populations qui n'en ont pas suffisamment. L'accès à la terre constitue également une contrainte au niveau des femmes auxquelles les terres les pauvres sont octroyées au sein des familles mais aussi les plus faibles. Au niveau des intrants les agriculteurs sont confrontés à beaucoup de difficultés. Les semences comme dans l'ensemble des autres communautés sont jugées très insuffisantes avec une qualité qui dans mains des cas laissent à désirer. Pour l'engrais même si les personnes rencontrées considèrent qu'il est disponible son coût élevé et sa mise en place tardive font qu'il n'est pas très utilisé par les ruraux.

C'est ainsi que les résultats agricoles dépendent dans une large mesure de l'extension des superficies car beaucoup de populations n'ont pas la possibilité de financer leur campagne. Il s'ajoute à ces difficultés le manque de matériel agricole jugé au niveau de la communauté rurale et notamment dans la zone de Fass Kael, comme la plus difficile des contraintes. Non

¹ Le stade de Mbacké est actuellement construit sur les terres de la CR, une décharge sauvage est également créée par la commune sur ces mêmes terres.

seulement il est vétuste mais des machines comme les semoirs sont en voie de disparition. Si pour une zone comme Fass Kael, les animaux de trait ne posent pas de problèmes pour d'autres comme Sam Thiallé et Kael des difficultés liées au coût élevé des chevaux et des ânes sont évoquées. Ceci pose beaucoup de problèmes à la productivité du travail et surtout au respect du calendrier cultural car, ceux qui n'en ont pas prennent du retard par rapport à la bonne période de semis.

Les cultures toutes spéculations confondues sont confrontées aux problèmes des attaques d'insectes et autres sautereaux extrêmement nuisibles, alors que la lutte phytosanitaire semble être dévolue aux agriculteurs qui épousent de grandes difficultés à se procurer des pesticides à cause de leurs coûts très élevés. C'est ainsi que d'ailleurs d'importantes pertes après récoltes sont enregistrées.

A l'instar de certaines communautés rurales le village centre de la communauté rurale (Kael), a été un point de collecte cependant, la commercialisation n'a pas pu être effectuée faute de moyens financiers de l'opérateur qui n'a acheté qu'une très faible quantité. Confrontés à un problème de survie au sortir de l'hivernage et ayant contracté plusieurs dettes de campagne, les paysans étaient obligés d'écouler leur produit sur le marché parallèle de Touba ou dans les marchés hebdomadaires.

Au niveau de l'encadrement ou des structures appuyant l'activité agricole, malgré la très forte demande en assistance à cause des problèmes que rencontrent les agriculteurs, il n'existe qu'un seul agent de l'ANCAR avec des moyens extrêmement faibles pour mener à bien sa mission. Même la logistique minimale permettant de faire des déplacements et répondre aux nombreuses sollicitations des populations ne sont pas disponibles au niveau du CAR. Les autres structures appuyant l'activité agricole comme le CADL sont dans une moindre mesure logées à la même enseigne.

Les difficultés de l'agriculture ont fait émerger une mouvance associative numériquement très importante qui au niveau faîtière se regroupe au niveau du CLCOP et du syndicat « djaappando ». Ces différentes structures cependant ont des problèmes de fonctionnement, notamment pour ce qui concerne le CLCOP à cause de manque de moyens financiers par défaut de cotisation des organisations membres. C'est ainsi qu'à défaut d'être en léthargie

l'intervention du CLCOP reste relativement limitée. Le problème est quasiment le même que pour le syndicat qui en dehors de la distribution des semences ne semble pas avoir mené d'autres actions. Les solutions avancées portent notamment sur la fertilisation des sols la suppression des subventions sur les intrants, la fourniture de semences sélectionnées, de matériels agricoles, etc.

3.4.2. Diagnostic secteur de l'Élevage

Elles portent sur le cheptel, les pâturages, les ressources hydrauliques, les intrants animaux à savoir les aliments de bétails, les produits vétérinaires, les structures étatique et non étatique d'appui à l'élevage, la société civile pastorale.

Le cheptel est assez diversifié et se compose de bovins, d'ovins et de caprins d'équins et d'asins. Les ovins et caprins et la volaille, dominant de loin les effectifs enregistrés.

TABLEAU N°16 : ESTIMATION DU CHEPTEL DE LA CR

ESPECES	BOVINS	OVINS	CAPRINS	EQUINS	ASINS	VOLAILLES
Effectifs	4160	4570	5790	1070	810	25350

L'élevage est de type extensif et repose sur la transhumance vers les régions centre nord et sud du pays. Ce déplacement du cheptel surtout bovin lui permet de survivre à l'absence ou la diminution drastique des pâturages. Le retour du cheptel se fait généralement à la fin de la saison sèche. On observe cependant l'émergence d'un élevage intensif, sous forme d'embouche, pratiqué par les GIE et les groupements féminins avec l'appui du CLCOP. L'aménagement pastoral s'appuyant sur les pâturages se caractérise l'ouverture de chemins de bétail pour y accéder. Ces pâturages se trouvent au niveau des « ouroum » des marres qui structurent les zones de parcours ou les chemins de bétail. Partagés par plusieurs zones,² ils semblent être généralement bien respectés.

Parmi les plus connus on a l'axe Kael, Lama, Lomboul Gallé, et qui se prolonge vers le sud, un autre axe part de la marre kontor, passe par Mbanany et la marre « tessekéré » pour continuer vers l'ouest de la communauté rurale. Les équipements/ressources hydrauliques pour l'alimentation en eau du bétail sont constituées par les forages, les abreuvoirs et les

²² Par exemple la marre de belly illo est partagé par la zone de kael et la zone Fass Kael

bornes fontaines, les puits et les marres. Le cheptel utilise généralement l'eau des forages à partir des abreuvoirs et des bornes fontaines et, des marres, les puits étant tous inutilisés.

Pour les forages la couverture en réseau d'adduction d'eau est relativement importante surtout pour la zone de Kael et la zone de Fass Kael. Cependant il est assez faible pour la zone de Sam Thiallé. En hivernage les marres participent de manière significative à la satisfaction des besoins en eau du cheptel. Au niveau des intrants animaux la zone bénéficie de sites d'approvisionnement relativement proches au niveau de Touba et de Mbacké, aussi bien en matière d'aliments de bétails qu'en produits vétérinaires. Ce qui offre une possibilité d'intervention en cas de maladie frappant les animaux mais aussi d'assurer la sécurité alimentaire du cheptel dans les périodes difficiles surtout pour les animaux de traits.

Concernant les structures étatiques d'appui à l'élevage la communauté rurale enregistre la présence du CADL et de l'ANCAR qui, dispose de deux conseillers agricoles dont l'un est agent vétérinaire, qui appuient les éleveurs et les populations dans les AGR relevant de l'élevage. Il faut souligner la collaboration de ces structures avec la société civile pastorale constituée des GIE et des groupements d'éleveurs, au travers du CLCOP dont ils sont membres.

C'est ainsi que grâce à ces structures certaines organisations ont pu bénéficier de financement au niveau des institutions financières décentralisées. Le désengagement de l'Etat de l'encadrement des producteurs a mis le privé au devant de la scène pour les soins vétérinaires. Même s'il n'existe pas privés dans la communauté rurale la proximité avec la ville de Mbacké et Touba permet de s'attacher leur service en outre, une campagne annuelle de prophylaxie médicale est organisée annuellement contre la PPR, la dermatose nodulaire bovine, la peste équine et la maladie de New Castle. L'on ne saurait ignorer parmi les atouts de l'élevage la présence d'institutions financières qui jouent aujourd'hui un rôle très important dans le développement de l'élevage. Elles offrent aux acteurs une structure d'épargne et de crédits pour accéder plus facilement à des moyens financiers pour développer leurs activités.

TABLEAU N°17 : SECTEUR ELEVAGE

RESSOURCES POTENTIALITES ATOUTS	CONTRAINTES	SOLUTIONS
<p>Cheptel constitué de bovins ovins caprins équins et asins</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ -1 forage ✓ -1 abreuvoir <p>3 parcs à vaccination</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 chef de poste vétérinaire ✓ 1 maison des éleveurs ✓ 1 directoire des femmes 	Vol de bétail	Ouverture de la brigade de gendarmerie, augmentation des peines des voleurs, marquage des animaux, systématisation des laissez passer, création de comité de vigilance
	Manque d'aliments	Implantation de magasin de vente d'aliments, et augmentation de la subvention sur le prix des aliments
	Récurrences de certaines maladies	Suivi vétérinaire rapproché et formation d'auxiliaires
	Absence de foirail	Construction de foirail à Kael
	Couvertures insuffisantes en soins vétérinaires	Construction et équipement d'un poste vétérinaire
	Difficultés d'accès aux crédits	Facilitation de l'accès au crédit, implication du conseil rural pour recherche de partenaires, création d'une mutuelle des éleveurs
	Rétrécissement des parcours	Restauration des parcours de bétail
	Ensablement des marres	Réglementation de l'aire de protection des marres transformation de certains marres en bassin de rétention
	L éthargie de la maison des éleveurs	Sensibilisation des éleveurs et renouvellement périodique du bureau
	Faible productivité de la race locale	Introduction de races améliorées
	Manque de formation des éleveurs	Introduction de races améliorées et renforcement de l'insémination, renforcement des capacités des éleveurs en transformation
	Consommation des déchets plastiques par les animaux	Sensibilisation de la population sur la gestion des déchets plastiques
Délabrement des parcs à vaccination	Réhabilitation des parcs existants	

La contrainte la plus importante de l'élevage dans la zone est constituée par le vol de bétail. Il constitue un handicap majeur au développement de l'activité et plonge de plus en plus les éleveurs dans la pauvreté. Contrairement à beaucoup d'autres zones le problème des pâturages de la communauté rurale ne se résume pas sur la pression sur les occasions de l'extension des cultures arachidières mais surtout de leur qualité et de la surexploitation née de la présence des transhumants. En effet, ils arrivent vers la fin des récoltes pour emporter tout sur leur passage au point de ne rien laisser pour le cheptel local. Il s'ajoute à cela le fauchage du fourrage à des fins commerciales. En effet les herbes sèches sont récoltées et vendues sur le marché de Touba pour pallier le déficit financier des ménages.

Tout aussi néfaste pour les ressources fourragères, est l'action des sauterelles surtout dans la zone de Fass Kaél qui, non seulement ont une action nuisible sur les herbes mais également attaquent les arbres et les dépouillent de leurs feuilles pour les rendre complètement stériles. Il s'agit des « Kadd » qui cette année n'ont pas donné de fruits qui sont d'un apport alimentaire très important pour le cheptel. Les pâturages par ailleurs sont très pauvres et laisse apparaître des herbes non climaciques comme le « salgouf » herbe qui au plan nutritionnel est d'une utilité très dérisoire.

A l'action des insectes s'ajoutent celles de l'homme qui provoque un défrichage très important du fourrage aérien pour pallier le déficit de l'alimentation du cheptel. Au plan des ressources hydrauliques les marres semblent être très importantes en quantité et en durée de vie. Aucune de ces marres n'est aménagée, ce qui aurait permis d'augmenter leur durée de vie et permettre des cultures fourragères.

Quant aux équipements hydrauliques les abreuvoirs connaissent un véritable déficit il n'en existe qu'au niveau de Kael (un seul fonctionnel parmi les deux (2) existant) et demeurent insuffisants. Pour le reste des localités l'abreuvement se fait à partir des bornes fontaines. A ce niveau se posent beaucoup de problèmes. En effet si dans la zone de Kael l'approvisionnement se fait de manière correcte, elle est très déficitaire dans la zone de Fass Kaél et Sam Thiallé. (Voir la partie hydraulique).

Ceci s'accompagne de fréquentes pannes de forages qui font beaucoup souffrir le cheptel. Au niveau des soins vétérinaires la zone ne dispose ni de dépôt de médicaments ni de vétérinaires sur place pour les besoins de vaccination du cheptel ou d'intervention rapide en cas

de maladies graves pouvant entraîner une mort subite des animaux. Les privés qui sont à Mbacké et Touba sont difficiles à décrocher compte tenu du fait qu'ils doivent répondre aux sollicitations de l'ensemble du département. La présence de l'Etat auprès des éleveurs est presque symbolique au regard des moyens dérisoires dont disposent le CADL et les CAR.

Ce déficit de moyens se répercute sur l'appui aux organisations et à la société civile éleveur en général. Il devrait bénéficier d'un appui en développement organisationnel qui leur permettrait de créer des organisations plus performantes, car malgré l'importance de la mouvance associative très peu d'entre elles sont juridiquement reconnues et n'arrivent donc pas à bénéficier des fonds logés au niveau des institutions financières décentralisées. Le CLCOP a défaut d'être en léthargie restent sur des interventions relativement limités et n'arrive pas à avoir des actions conséquentes sur l'ensemble de la communauté rurale. Cette léthargie frappe encore de manière plus dure la Maison des éleveurs qui est restée depuis très longtemps sans tenir de réunions. Les institutions financières constituent certes un atout pour la zone mais, leur accès nécessite des déplacements de plus en plus onéreux pour les populations. Les principales solutions proposées (voir tableau) sont entre autres : le recul de l'installation des transhumants, la lutte phytosanitaire pour anéantir l'action des acridiens, l'amélioration de l'accès à feu, etc.

3.4.3 L'artisanat

La communauté de Kael enregistre une activité artisanale qui révèle l'existence d'un certain nombre dans les domaines de l'artisanat d'art de service et de production. C'est les zones de Kael et de Sam Thiallé qui concentre le plus grand nombre d'artisans leur répartition à travers l'espace communautaire est donc très inégale. Les maçons en prenant en compte les mouleurs sont les plus importants ensuite viennent les tailleurs et les chauffeurs. Les moins nombreux sont les menuisiers les forgerons et les plombiers. Donc c'est l'artisanat de production qui est le plus représenté mais pour une infime partie de l'ensemble des métiers qui le compose. L'artisanat d'art est particulièrement sous représenté. L'artisanat de manière générale est très peu développé dans la communauté rurale alors que la demande est très forte au regard des besoins en équipement agricole, pour ne prendre que cet exemple.

Il faut souligner que les artisans sont confrontés à beaucoup de difficultés portant sur l'accès aux crédits, le coût élevé des matières premières, les difficultés d'approvisionnement, le

manque de formation, l'exiguïté du marché entraînant des problèmes d'écoulement, le manque d'équipement, etc.

Par rapport au rôle très important qu'il peut jouer dans le développement de la communauté rurale, la structuration d'un pôle artisanale est d'une grande nécessité. C'est ainsi que l'évolution de la situation vers cette perspective s'appuiera sur : l'organisation et la formation des artisans, la facilitation de l'accès aux crédits de l'ensemble des artisans, la création d'une coopérative d'approvisionnement, l'organisation d'un circuit de commercialisation, etc.

TABLEAU 18 : SYNTHÈSE DIAGNOSTIC DU SECTEUR ARTISANAT

POTENTIALITES OU ATOUTS	CONTRAINTES	SOLUTIONS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tailleurs ✓ maçons ✓ forgerons ✓ menuisiers métalliques ✓ vulcanisateurs ✓ coiffeuse 	Insuffisance du matériel	Faciliter l'accès aux crédits
	Manque de dynamisme des artisans	Organisation des artisans pour l'adhésion à la chambre de métiers
	Absence de locaux	Dotations des artisans de locaux propres
	Manque de formation	Renforcement des capacités des artisans
	Difficultés d'écoulement des produits	Amélioration de la qualité des produits et organisations de fora
	Difficultés d'accès aux crédits	Organisation des artisans en GIE et de fédération de GIE

3.5. Environnement et gestion des ressources naturelles

L'état de dégradation de l'environnement et des ressources naturelles dans la communauté rurale est très avancé. Les ressources végétales constituées en général d'épineux à la strate arbustive sont faibles à cause d'un déboisement abusif, pour approvisionner la ville de Touba en bois de chauffe, de l'absence de reboisement et d'une longue sécheresse ces dernières années. La communauté enregistre également de nombreux feux de brousse causés la plupart du temps par un manque de vigilance malgré l'existence d'un comité de lutte. Les ressources pédologiques sont les plus touchées par les phénomènes de dégradation. En dépit de l'allègement de la pression sur les terres à la faveur de la migration vers Touba d'un grand nombre de familles. Les terres sont très fortement dégradées. Ceci procède d'une gestion catastrophique des sols avec l'absence de jachères longue durée, de brise-vent, la disparition progressive des arbres et la récolte à outrance du fourrage qui devait les stabiliser, pour les protéger contre la violence de l'érosion éolienne.

TABLEAU N° 19 : SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC SUR LES SECTEURS FORESTIERIE, RESSOURCES NATURELLES ET L'ENVIRONNEMENT

RESSOURCES	CONTRAINTES	POTENTIALITES
✓ Peuplement important de soump, seng, Kadd, baobab, jujubier au niveau de la strate arboré	Déboisement abusif	Reboisement communautaire
	Feu de brousse	Création de comité vigilance et de pare feu
	Déficit pluviométrique	Création de forêts communautaires
✓ Au niveau de la strate herbeuse : guera et combrétassé	Bassin de rétention non fonctionnel	Achèvement des travaux des bassins de rétention
	Exploitation non réglementée	Réglementation de l'exploitation des carrières
✓ Une faune constituée de lièvres de chacals perdrix et écureuils	Disparition de certaines espèces animales et forestières	Création de bois villageois
	Ensablement des marres	Désensablement des marres
✓ Carrière de sable	Absence de pépinières	Formation en technique de pépinière et création d'une pépinière villageoise
✓ Bassin de rétention non fonctionnel		
✓ Marres et marigots	Dépôts d'ordures sauvages	Information des populations sur les dépôts sauvages

Il s'y ajoute la présence d'une multitude d'insectes qui les infestent. Cette situation est surtout ressentie au niveau de la zone de Fass Kael où l'on a pu par ailleurs constater l'existence de beaucoup d'œufs d'acridiens. De plus le patrimoine foncier de la communauté rurale est entrain de rétrécir à cause de l'extension anarchique de la ville de Mbacké dans la zone de Sam Thiallé.

Les ressources en eaux de surface sont constituées des marres d'une courte durée de vie en général, à cause de l'ensablement. Ces diverses contraintes entraînent de plus en plus une perte de biodiversité, qui se manifeste par la disparition de certaines herbes, d'arbres et d'animaux qui constituait la faune de la communauté rurale à cause de la disparition de l'habitat. Les ressources hydrauliques sont importantes mais impropres à la consommation et à l'agriculture alors que les puits qui devaient être utilisés pour l'alimentation des populations sont presque tous non fonctionnels. Quant aux changements climatiques ils sont perceptibles au niveau des températures de plus en plus élevé que connaissent la communauté rurale et la violence et la précocité de l'harmattan. Face au manque de moyens des services forestiers les actions dans le sens de l'éradication de ces problèmes ou de leur atténuation sont très négligeables.

Au niveau du cadre de vie, il faut noter qu'en dehors de Kael aucun village de la communauté rurale n'a connu de lotissement ce qui pose des problèmes à l'aménagement des villages et des problèmes de sécurité en cas par exemple d'incendie.

Au niveau de la salubrité des efforts de nettoyage sont menés dans presque tous les villages mais il se pose le problème de l'évacuation des déchets car il n'existe pas de décharge contrôlée. Il s'ajoute à cela la création d'une décharge pour la ville de Mbacké non loin de Sam Thiallé

On note dans la CR l'existence des déchets dangereux de type biomédicaux. Ce problème se trouve surtout au niveau des postes de santé où le service ne dispose pas d'incinérateur comme au niveau des hôpitaux ou centre de santé. Au regard de ces diverses contraintes il a été préconisé la création de comité de protection, la sensibilisation des populations sur l'importance de l'arbre, l'amélioration de la gestion des ordures ménagères, etc.

Les solutions

IV. ORIENTATIONS ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT

4.1 Orientations stratégiques de développement

L'analyse de la situation et de l'évolution des différents secteurs économiques et sociaux a révélé un certain nombre de problématiques majeures qui se posent encore à la communauté rurale de Kael; et cela malgré les importantes réalisations faites dans le cadre du précédent PLD dans les secteurs de l'éducation, de l'hydraulique et de la santé. En effet de larges segments de la population éprouvent encore des difficultés par rapport à l'accès aux services sociaux de base, d'autre part des contraintes comme l'enclavement, la dégradation des ressources naturelles et l'insuffisance des investissements structurants continuent de freiner l'essor de l'économie locale malgré l'existence de potentialités et de vocations dans le domaine agro –pastoral.

Comment relever tous ces défis dans un cadre d'actions concerté et programmé dans le temps et dans l'espace ? C'est là toute l'ambition de ce présent PLD qui couvre la période 2011-2016.

Ainsi le conseil rural et les autres catégories d'acteurs ont dans une dynamique consensuelle définie quatre (04) grandes orientations stratégiques :

1. Renforcement de l'accès des populations aux services sociaux de base
2. Promotion d'une stratégie locale de développement économique
3. Bonne Gouvernance et citoyenneté responsable
4. Gestion durable des ressources naturelles

4.2 .Objectifs de développement

Au niveau de chaque orientation stratégique, les actions de développement vont s'articuler autour de deux à cinq objectifs spécifiques selon le graphe suivant :

4.2.1 Accès aux services sociaux de base

Il s'agit d'améliorer la qualité du service dans les infrastructures scolaires et sanitaires existantes et d'élargir l'accès à l'eau potable dans les zones défavorisées. Les actions vont s'articuler autour de quatre objectifs spécifiques

OS1 : Renforcer l'accès à l'eau potable

OS2 : Améliorer les conditions d'enseignement dans les écoles

OS3 : Faciliter l'accès aux soins de santé

OS4 : Améliorer le cadre de vie et les conditions d'apprentissage socio-éducatif

4.2.2. Développement économique local

La lutte contre la pauvreté dans la communauté rurale de Kael ne saurait se résumer à l'amélioration des indicateurs d'accès aux services sociaux de base, elle doit plutôt s'intégrer dans une perspective de développement durable participatif dont l'objectif majeur est de créer des revenus et des emplois dans des secteurs porteurs du tissu économique. C'est pourquoi, sous l'égide du conseil rural et dans le cadre du processus de réactualisation du PLD, les différentes catégories d'acteurs économiques (Agriculteurs, Maraîchers, organisations d'éleveurs) se sont concertés à l'occasion d'un comité technique pour formuler une stratégie locale de développement économique. Cette initiative hardie a permis pour la première fois le conseil rural et les acteurs économiques dans le cadre d'un partenariat public –privé d'harmoniser leur vision du développement économique local à moyen et long terme. La stratégie, ainsi ressortie du processus d'échange et de concertation s'articule autour de 03 grands axes ou objectifs spécifiques :

OS1 Améliorer des conditions- cadre du développement

OS2 Appuyer le développement des filières économiques

OS3 Renforcer les capacités des acteurs économiques :

4.2.3. Bonne gouvernance et citoyenneté responsable

La faiblesse du partenariat local décrypté au cours du bilan diagnostique, impose une nouvelle forme de collaboration institutionnelle entre les élus et les autres acteurs locaux. En effet, les ambitions et le dynamisme des différentes familles d'acteurs doivent constituer un fer de lance inébranlable dans le cadre de l'opérationnalisation de la vision locale précitée. Pour ceci, le renforcement du dialogue social entre les différents acteurs locaux permettrait de bâtir des consensus susceptibles d'atteindre avec efficacité les objectifs de développement local fixés.

Ainsi, la concertation et la négociation seront érigées en principe de gouvernance. De ce fait, des espaces de dialogue et d'échanges seront institués, à tous les niveaux de décision, par la communauté rurale. Et mieux, des mécanismes de fonctionnement pérennes de ces instances seront établis afin de négocier, soutenir et contrôler toutes les formes d'initiatives d'un enjeu communautaire. Dans ce sens, le déficit en communication sociale sera comblé par cette synergie des acteurs locaux qui devront intégrer dans leurs différentes démarches

de nouveaux principes de gouvernance (voir plan de communication) ; les actions vont s'articuler autour de trois objectifs spécifiques :

OS1 : Renforcer les capacités des élus et des leaders d'OCB

OS2 : Promouvoir des mécanismes de gouvernance concertée et participative

OS3 : Renforcer le partenariat public- privé (Conseil rural / acteurs économiques)

4.2.4. Gestion durable des ressources naturelles

OS1 : Améliorer la protection et la gestion des formations forestières

OS2 : Renforcer l'éducation et la communication environnementale

OS3 : Valoriser les bas –fonds par des aménagements hydro –agricoles

4.3. Programme d'actions 2012 – 2016

ORIENTATIONS STRATEGIQUES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIONS
Renforcement de l'accès des populations aux services sociaux de base	Renforcer l'accès à l'eau potable	Adduction d'eau dans les écoles Faciliter les branchements particuliers (eau) Etendre le réseau d'adduction d'eau Réhabiliter le forage
	Faciliter l'accès aux soins de santé	Doter le Poste de santé de matériels construction de Case de santé et équipements Distribution de moustiquaires imprégnées Agrandir logements pour le Poste de santé Doter une ambulance neuve
	Améliorer les conditions d'enseignement dans les écoles et Dahra	construire un mur de clôture aux écoles Construire des salles de classes et les équiper Reboisement dans les écoles Construire des toilettes dans les écoles
	Améliorer le cadre de vie et les conditions d'apprentissage socio-éducatif	Construction de centres d'alphabétisation Doter le centre de véhicule, électricité, équipement Installer des terrains de sport équipés
	Améliorer les conditions cadre de développement	Mise en place d'aire de stationnement réfection de la route kael au croisement Aménagement de piste de production Réhabiliter la route latéritique
	Promotion d'une stratégie locale de développement Economique	Appuyer le développement des filières économiques
Réparer et équiper les puits existants		
Mise en place d'une unité de transformation des produits céréaliers et laitiers		
Mise en place d'une unité de conservation des produits (viande et lait)		
Mise en place d'un magasin grossiste		
Construire un magasin de stockage pour les aliments de bétail		
Renouveler du matériel agricole		
Construction d'enclos sécurisés à l'échelle des villages		
Réhabiliter les parcs à vaccination		
Construire des parcs à vaccination		
Doter les comités de produits phytosanitaires		
Construction magasin de stockage et de conservation		
Réhabiliter le magasin de stockage		
Doter les femmes de moulin à mil		
Achever le bassin de rétention		
Introduction de races améliorées		
Installation de tables (petit commerce)		
Réhabiliter le hall		
Voir plan de formation		
Voir plan de formation		
Voir plan de communication		
Organiser au niveau de la communauté des fora économiques qui regroupent l'ensemble des acteurs de la CR		
Reboisement dans toute la CR		
Création de pépinières communautaire		
Voir plan de communication		

4.4. Programme prioritaire d'actions triennal

❖ **ORIENTATION STRATEGIQUE RENFORCEMENT DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE**

OBJECTIF SPECIFIQUE : RENFORCER L'ACCES A L'EAU POTABLE

HYDRAULIQUE

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION			SOURCES DE FINANCEMENT
			1	2	3	
Adduction d'eau dans les écoles	CEM, goubè, fass kael, mbagneseo	A déterminer		*	*	Etat-CR-Partenaires-Populations
Faciliter les branchements particuliers (eau)	CR	A déterminer	*	*	*	CR-Partenaires-ASUFOR-Populations
Étendre le réseau d'adduction d'eau	CR	A déterminer	*	*	*	ASUFOR-CR-Partenaires-Populations
Réhabiliter le forage	Lama	A déterminer	*			Etat-CR-Partenaires-Populations-ASUFOR
Réhabiliter et équiper les puits existants	CR	11 000 000		*	*	

❖ **OBJECTIF SPECIFIQUE : FACILITER L'ACCES AUX SOINS DE SANTE**

SANTE

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION			SOURCES DE FINANCEMENT
			1	2	3	
Doter le Poste de santé de matériels	Kael	5 000 000	*			Etat-CR-Partenaires
construction de Case de santé et équipements	Sam thialé , fass Kael	20 000 000		*	*	Etat-CR-Partenaires- Populations
Distribution de moustiquaires imprégnées	CR	A déterminer	*	*	*	Etat-CR-Partenaires- Populations
Agrandir logements pour l'ICP Poste de santé	Kael	7 000 000		*		Etat-CR-Partenaires
Doter une ambulance neuve	Kael	20 000 000	*			Etat-CR-Partenaires
Construction logement sage femme	Kael	7 000 000		*		

❖ **OBJECTIF SPECIFIQUE : AMELIORER LES CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT DANS LES ECOLES**

EDUCATION ET FORMATION

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION			SOURCES DE FINANCEMENT
			1	2	3	
construire un mur de clôture aux écoles	CEM, Fass kael, contor	A determiner		*	*	Etat-CR-Partenaires
Construire des salles de classes et les équiper	Contor	21 000 000		*	*	Etat-CR-Partenaires
Reboisement dans les écoles	Toutes les écoles	A determiner	*	*	*	CR-Partenaires- Populations
Construire des toilettes dans les écoles	Contor, Mbaye Séo	2 000 000	*	*		Etat-CR-Partenaires
Construction de classes d'alphabétisation	fass Kael	7 000 000			*	Etat-CR-Partenaires- Populations
Equiper et doter le centre de véhicule, électricité,	CR	15 000 000	*	*	*	Etat-CR-Partenaires- Populations

OBJECTIF SPECIFIQUE : AMELIORER LE CADRE DE VIE ET LES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE SOCIO EDUCATIF

JEUNESSE ET SPORT

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION			SOURCES DE FINANCEMENT
			1	2	3	
Installer des terrains de sport équipés	CR	6 000 000		*		CR

PROMOTION FEMININE

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION			SOURCES DE FINANCEMENT
			1	2	3	
Mise en place d'une unité de transformation des produits céréaliers et laitières	Sam thialè, fass Kael	15 000 000	*			Etat-CR- GPF-GIE Partenaires
Mise en place d'une unité de conservation des produits (viande et lait)	Kael	20 000 000			*	Etat-CR Populations Partenaires

ORIENTATION STRATEGIQUE : PROMOTION D'UNE STRATEGIE LOCALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

OBJECTIF SPECIFIQUE : AMELIORER LES CONDITIONS CADRE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION			SOURCES DE FINANCEMENT
			1	2	3	
Mise en place d'aire de stationnement	CR	7 000 000			*	Etat-CR-Populations-Partenaires
réfection bretelle Kael route nationale Kaffrine-Mbacké	Kael au croisement	A déterminer		*		Etat-CR-Populations-Partenaires
Réhabiliter la route latéritique	Kael-Touba Mboul, Kael Ndioumane, Kael-Ndindeye	A déterminer			*	Etat-CR-Populations-Partenaires

❖ **OBJECTIF SPECIFIQUE : APPUYER LE DEVELOPPEMENT DES FILIERES ECONOMIQUES**

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION			SOURCES DE FINANCEMENT
			1	2	3	
Fonçage de puits dans la vallée fossile	Valée fossile	20 000 000		*	*	Etat-CR-Partenaires-Populations
Construire un magasin de stockage pour les aliments de bétail	Kael	8 000 000			*	Etat-CR-Partenaires-Populations
Renouveler du matériel agricole	CR	50 000 000	*	*	*	Etat-CR-Partenaires-Populations
Construction d'enclos sécurisés à l'échelle des villages	Sam thialé, fass kael	8 000 000		*		CR-Partenaires-Populations
Réhabiliter les parcs à vaccination	Toun MBanany, kael	4 000 000		*		CR-Partenaires-Populations
Construire des parcs à vaccination	contor	3 000 000			*	CR-Partenaires-Populations
Doter les comités de produits phytosanitaires	CR	5 000 000	*	*	*	Etat-CR-Partenaires-Populations
Réhabiliter le magasin de stockage	Toun Mbanany	2 000 000			*	Etat-CR-Partenaires-Populations
Introduction de races améliorées	CR	10 000 000	*			Etat-CR-Partenaires-Populations
Installation de tables (petit commerce)	Villages centre	800 000	*	*	*	CR-Partenaires-Populations

❖ **ORIENTATION STRATEGIQUE : BONNE GOUVERNANCE ET CITOYENNETE RESPONSABLE**

OBJECTIF SPECIFIQUE : RENFORCER LE PARTENARIAT PUBLIC, PRIVE

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION			SOURCES DE FINANCEMENT
			1	2	3	
Organiser au niveau de la communauté des fora économiques qui regroupent l'ensemble des acteurs	CR	A déterminer	*	*	*	CR-Partenaires

❖ **ORIENTATION STRATEGIQUE : GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES**

OBJECTIF SPECIFIQUE : AMELIORER LA PROTECTION ET LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION			SOURCES DE FINANCEMENT
			1	2	3	
Reboisement	CR	A déterminer	*	*	*	CR-Partenaires-Populations
Création de pépinières communautaire	Kael	A déterminer	*	*	*	CR-Partenaires-Populations

4.5. Programme prioritaire d'actions annuel (PPA 1 an)

HYDRAULIQUE

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION												SOURCES DE FINANCEMENT
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
Faciliter les branchements particuliers (eau)	CR	A determiner								*	*	*	*	*	CR-Partenaires-ASUFOR-Populations
Etendre le réseau d'adduction d'eau	CR	A determiner									*	*	*	*	ASUFOR-CR-Partenaires-Populations
Réhabiliter le forage	Lama	A determiner												*	Etat-CR-Partenaires-Populations-ASUFOR

SANTE

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION												SOURCES DE FINANCEMENT
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
Doter le Poste de santé de matériels	Kael	5 000 000							*	*					Etat-CR-Partenaires- Populations
Distribution de moustiquaires imprégnées	CR	A determiner						*	*	*	*				Etat-CR-Partenaires- Populations
Doter une ambulance neuve	Kael	20 000 000											*		Etat-CR-Partenaires- Populations

EDUCATION

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION												SOURCES DE FINANCEMENT	
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
Reboisement dans les écoles	Toutes les écoles	A determiner											*	*	*	CR-Partenaires- Populations
Construire des toilettes dans les écoles	Contor	1 000 000											*	*	*	Etat-CR-Partenaires-
Doter le centre de véhicule, électricité, équipement	CR	15 000 000													*	Etat-CR-Partenaires-

AGRICULTURE ET ELEVAGE

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION												SOURCES DE FINANCEMENT	
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
Renouveler du matériel agricole	CR	50 000 000												*	*	Etat-CR-Partenaires- Populations
Doter les comités de produits phytosanitaires	CR	5 000 000			*	*	*									Etat-CR-Partenaires- Populations
Introduction de races améliorées	CR	10 000 000		*	*									*	*	Etat-CR-Partenaires- Populations

LE PARTENARIAT PUBLIC, PRIVE

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION												SOURCES DE FINANCEMENT		
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			
Organiser au niveau de la communauté des fora économiques qui regroupent l'ensemble des acteurs	CR	A determiner		*													CR-Partenaires-

ENVIRONNEMENT

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION												SOURCES DE FINANCEMENT		
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			
Reboisement	CR	A determiner						*									CR-Partenaires-Populations
Création de pépinières communautaire	Kael	A determiner							*	*	*						CR-Partenaires-Populations

COMMERCE

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION												SOURCES DE FINANCEMENT		
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			
Installation de tables (petit commerce)	Villages centre	250 000						*									

V. MECANISMES DE SUIVI / EVALUATION

5.1. Entretien, maintenance et fonctionnement des infrastructures et équipements

Ils sont à la charge des comités de gestion. Ces structures mises sur pied par les acteurs et les usagers appuyés en cela par les partenaires du conseil rural ont pour mission de développer toute une matrice d'actions tendant à faire fonctionner les infrastructures afin de leur assurer une pérennité.

Le processus de pérennisation repose sur deux piliers fondamentaux que sont :

- ✓ le renforcement des capacités avec des modules adaptés aux bénéficiaires (techniques et dynamisant),
- ✓ le transfert de responsabilités qui induit une implication en amont des services techniques.

Un fonds d'entretien et de maintenance de 2 % de l'investissement sera annuellement versé par le conseil rural dans les livres bancaires des comités de gestion comme appui.

5.2. Suivi-évaluation interne

Le suivi-évaluation interne sera assuré suivant une stratégie accélérée de développement des compétences **SADEC** avec comme axe nodal le Comité de

Pilotage de Développement (CPD) qui est composé :

- ✓ de conseillers ruraux,
- ✓ des organisations communautaires de base
- ✓ des représentants des chefs de village,
- ✓ des délégués des Comités Zonaux de Développement (CZD),
- ✓ des animateurs communautaires,
- ✓ des services techniques d'appui.

Le CPD a pour objectif :

- ✓ d'assurer une implication effective des populations et autres acteurs dans le fonctionnement et la gestion des infrastructures,
- ✓ d'être un réceptacle de toutes les activités de développement à l'échelle locale.
- ✓ Le CPD a pour mission :
- ✓ coordonner toutes les activités définies dans le PLD,
- ✓ veiller à la mise en œuvre des actions retenues dans le PAP,
- ✓ faire des évaluations régulières sur la mise en œuvre,
- ✓ accompagner les CZD dans leurs missions,
- ✓ servir de bras opérationnel pour l'identification des dynamiques locales sous l'égide des animateurs communautaires,
- ✓ favoriser le dialogue social entre les acteurs,
- ✓ accompagner les commissions techniques dans leurs missions.

BUREAU DU CPD

POSTE	PRENOM	NOM	ZONE D'ORIGINE
Président	Amadou	KA	KAEL
Vice-président	Modou	FALL	Fass Kael
Secrétaire Général	Bamol	BA	KAEL
Secrétaire Adjoint	Abdoulaye	NIANE	Contor
Trésorier	Hégué	BA	Kael
Trésorier Adjoint	Mbaye	DIOP	Sam Thiallé

En sus de ce bureau chargé d'exécuter les activités, des commissaires aux comptes ont été élus.

Le PCR a été désigné comme président d'honneur et deux commissions aux comptes ont été choisis.

5.3. Suivi-évaluation externe

L'ARD en tant que cadre d'appui technique aux collectivités locales reste la cheville ouvrière. A cela s'ajoutent les services de l'Etat ainsi que les partenaires de la communauté rurale, chacun suivant un plan de transfert de compétences précis jouera sa partition.

ANNEXES

THEMATIQUE D'ENTRETIEN

Appréciation de la situation énergétique des CR et de l'électrification rurale

- Taux de couverture électrique des collectivités concernées et accès des ménages à l'électricité/ Accès des infrastructures publiques (santé, éducation, lieux de loisir, rue)/ Perspectives de projets d'électrification ;
- Usage de l'énergie solaire comme alternatif aux manquements à l'accès à l'énergie électrique (difficultés et contraintes) ;
- Accès à l'usage des lampes à basse consommation en conformité avec la politique énergétique de l'Etat (utilisation ampoule LBC)
- Les pistes de solutions pour un meilleur accès aux services énergétiques durables au regard du niveau de vie des populations locales (rôles des principaux acteurs ; axes de stratégies) ;
- Quelles articulations avec les OMD ;
- Quelle profil énergétique pour la communauté rurale (participation des différents acteurs concernés, stratégies à mettre en œuvre ; mobilisation des moyens et ressources

Energie et environnement (en entretien et focus groupe mixte)

- Niveau de conscientisation/ appropriation communautaire/ avancées notées ;
- Aménagement des forêts, initiatives communautaires de reboisement ;
- Initiatives communautaires de production durable de bois de chauffe et charbon de bois (état des lieux, quelle stratégie de communication et de formation des acteurs, organisation) ;
- Diffusion des foyers améliorés (état des lieux, adaptabilité avec les us et croyances locaux, niveau d'implication des femmes dans le processus de conception et de mise en œuvre, quelle stratégies) ;
- Prise en charge de la dimension énergétique dans le Conseil rural (dynamisme de la commission chargée de l'environnement, formation des acteurs) ;

Energie et genre (entretien et focus groupe avec les femmes)

- Vulnérabilité des femmes par rapport au déficit énergétique (santé, allègement charge de travail, activités économiques) ;
- Implication des femmes dans projet de gestion environnementale et autres initiatives communautaires de production durable de bois de chauffe et charbon de bois ;

ANALYSE DE LA SITUATION DE L'ENFANCE (5-18 ans) ET DE LA PETITE ENFANCE (-5ans)

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX PARTENAIRES INTERVENANT DANS L'ENFANCE

(EXPLE : L'ONG WORLDVISION)

1. Consigne de départ présentation, fonction, responsabilités)
2. Situation des enfants dans la localité
3. Principales contraintes auxquelles la petite enfance fait face
4. Les formes de violence faites aux enfants;
5. Etat des lieux de la prise en compte des droits des enfants;
6. Types d'exploitation et d'abus sur les enfants;
7. Structures de prise en charge de la petite enfance (Case des tout-petits ; garderies)
8. Existence d'associations d'enfants structurées;
9. Initiatives communautaires de protection des enfants;
10. Accès des enfants à une éducation spirituelle dans des systèmes éducatifs formels ou informels et aiment leurs prochains.
11. Niveau de conscientisation des populations sur la prise en charge de la petite enfance
12. Perspectives dans la CR/ implication dans le PLD
13. Conclusions

GRILLE D'ANALYSE DE L'INTERVENTION DES PARTENAIRES TRAVAILLANT POUR LE BIEN ETRE DES ENFANTS

IDENTIFICATION	TYPES D'ACTIVITES	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	REALISATIONS/RESULTATS DANS LA LOCALITE

NUTRITION/VIH/PALUDISME/ AUTRES

DOMAINE	ACTIVITES	MODE DE CALCUL	SOURCE
SURVIE DE L'ENFANT	Couverture du suivi de la croissance chez les enfants 0-59mois (poids/ âge)	<u>Nbre d'enfants 0-59mois suivi par mois</u> Nbre Total d'enfant 0-59mois	Rapport global (poste de santé, centre de santé, cases de santé) Rapport mensuel de pesée (sites communautaire /point focal projet PRN)
	Couverture du suivi de la croissance chez les enfants 0-59mois (poids/ taille)	<u>Nbre d'enfants 0-59mois suivi</u> Nbre Total d'enfant 0-59mois	Registre nourrisson saint (poste de santé, centre de santé)
	Couverture du dépistage de la malnutrition aigue chez les enfants 6-59mois	<u>Nbre d'enfants 6-59mois dépistés par trimestre</u> Nbre Total d'enfant 6-59mois	Rapport global (poste de santé, centre de santé, cases de santé) Rapport trimestriel de dépistage Malnutrition Aigue (sites communautaire cases de santé et point focal PRN)
	Taux de Malnutrition Aigue Modéré (MAM)	<u>Nbre d'enfants 6-59mois dépistés MAM</u> Nbre Total d'enfant 6-9mois dépistés	Rapport global (poste de santé, centre de santé, cases de santé) Rapport trimestriel de dépistage Malnutrition Aigue (sites communautaire cases de santé et point focal PRN)
	Taux de Malnutrition Aigue Sévère (MAS)	<u>Nbre d'enfants 6-59mois dépistés MAS</u> Nbre Total d'enfant 6-9mois dépistés	Rapport global (poste de santé, centre de santé) Rapport trimestriel de dépistage Malnutrition Aigue (sites communautaire cases de santé et point focal PRN)
	Proportion d'enfant 0-11mois complètement vaccinés	<u>Nbre d'enfant 0-11mois complètement vaccinés</u> Population total 0-11mois	Rapport vaccination centre de santé et poste santé
	Taux de couverture vaccination PENTA3	<u>Nbre d'enfants vaccinés PENTA3</u> Enfants vaccinées PENTA1	Rapport vaccination centre de santé et poste santé
VIH	Nombre de personnes fréquentant les CDVA et les SDVA		Rapport d'activité poste de santé, centre de santé et hôpital
	Taux de prévalence du VIH chez les femmes enceintes		
	Couverture de la prévention de la transmission mère-enfant		
	Proportion de PVVIH sous ARV		
PALUDISME	Taux de prévalence du paludisme		
	Taux de couverture en TPI		
	Taux de mortalité du paludisme		
MALADIES TUBERCULOSE	Taux de détection de la tuberculose		
	Taux de guérison		
	Taux de mortalité de la tuberculose		
	Taux d'abandon		

TABLEAUX D'ANALYSE DE LA MORBIDITE ET DE LA MORTALITE: identifier les 10 premières causes de morbidité et de mortalité en 2009

MALADIES	COMMUNE	COMMUNAUTE RURALE	%

ANALYSE DE LA MORBIDITE

Paludisme, Tuberculose, SIDA, Santé Maternelle et Infantile, nutrition.

Etat indicateurs de santé OMD

ANALYSE DE LA MORTALITE

OUTIL DE COLLECTE ACTION SOCIALE, ONG.

Analyse de l'état du secteur

- Il s'agit de décrire et d'analyser les caractéristiques du secteur.
- Dégager les potentialités du secteur
- Dégager les atouts du secteur
- Dégager les contraintes du secteur
- Dégager et analyser la place et le rôle des femmes, des jeunes dans toutes les étapes de la filière

TABLEAU : DEMOGRAPHIE DE LA CR

VOLET VILLAGES DE LA ZONE	EDUCATION																								
	NBRE DE CLASSES MATERNELLES			NBRE DE CLASSES PRIMAIRES			NBRE DE CLASSES D'ALPHAB.			NBRE DE CLASSES SECONDAIRES			NBRE D'ÉCOLES ARABO-CORANIQUES			NBRE DE PERS. ALPHAB	EFFECTIF DES ÉLÈVES						CENTRE FORMAT. PROF.	NBRE PER-SONNEL EDUC.	
	PÉD	PHYS	ABR	PÉD	PHYS	ABR	T	F	NF	PÉD	PHYS	ABR	T	F	NF		T	PRIMAIRES			SECONDAIRES				T
T																NF		NG	T	NF	NG				

NB : Personnel en éducation : instituteurs, professeurs. **F** : fonctionnel **NF**: non fonctionnel ; **PHYS** : Physique ; **ABR** : Abri provisoire ; **PÉD** : Pédagogique ; **T** : Totale *Source : enquêtes relais*

VOLET VILLAGES	ARTISANAT												
	ELECTRIC	MENUIS.	FORG.	TAILLEURS	MAÇON	CHARP.	CHAUFF.	SOD.	MOUL.	PEINTRES	PHOTOG.	PLOMB	PUISATIERS
Baila													
Diguigne wolof													
Darou salam Ngaye													
Darou ndiaye													
Touba ngaye													
Bombali													
Diguigne sérère													
Guerlé Wolof													
Guerlé peulh													
TAIF													
TANE													
TOUBA NABA													
TOUBA NGHAYES													
WOUGA													

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (ONG) INTERVENANT DANS LA COLLECTIVITE LOCALE

NOM DE L'ONG	DOMAINE D'INTERVENTION	CIBLES	ZONE D'INTERVENTION	REALISATIONS ET DATE

PROJETS/PROGRAMMES INTERVENANTS DANS LA COLLECTIVITE LOCALE

NOM PROJET/PROGRAMME	DOMAINE D'INTERVENTION	CIBLES	ZONE D'INTERVENTION	REALISATIONS/ DATE

SITUATION COOPERATION DECENTRALISEE DANS LA COLLECTIVITE LOCALE

COOPERATION DECENTRALISEE	DUREE	DESCRIPTION	ZONE D'INTERVENTION